

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DES CONFLUENCES

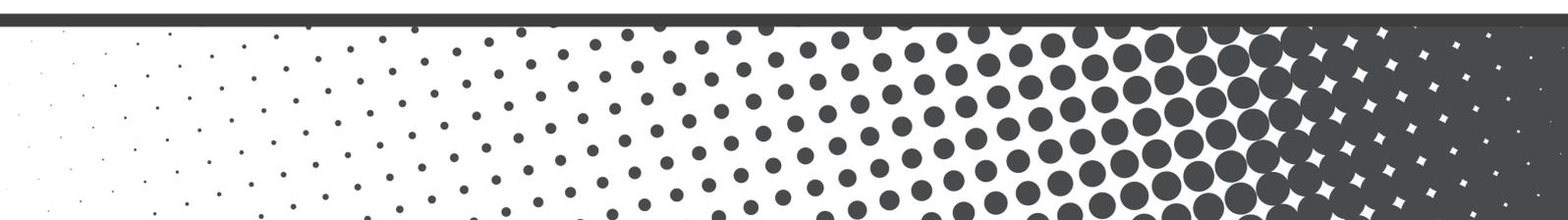
RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023



SOMMAIRE

Edito	3
Présentation du territoire	4
Compétences et Gouvernance.....	6
UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES HABITANTS	9
Accueil - Relation aux usagers et aux communes.....	10
Numérique – informatique – Modernisation de l’administration interne	11
Ressources Humaines et Mutualisation	13
Communication.....	15
Finances	17
Marchés publics.....	21
Système d’information géographique (SIG)	22
LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2023	23
Développement économique, agriculture et attractivité du territoire	24
Office de Tourisme Intercommunal Moissac-Terres des Confluences.....	26
Aménagement, habitat et développement durable : Planification	28
Aménagement, habitat et développement durable :Instruction des autorisations d’urbanisme	30
Aménagement, habitat et développement durable : Mobilité	31
Aménagement, habitat et développement durable : Plan Climat Air Energie Territorial ..	32
Opération de Revitalisation de territoire : Petites Villes de Demain (PVD) et Action coeur de ville (ACV).....	33
Politique intercommunale d’attribution du logement social	34
Relais Petite Enfance itinérant	36
Service commun de médiation numérique itinérant	38
Santé : Contrat Local de Santé et Conseil Local en Santé mentale	40
Convention Territoriale Globale (CTG)	42
Voirie Routière.....	44
Elimination et valorisation des déchets - Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.....	46
Service public d’assainissement non collectif (SPANC)	47
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)	49
LES ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	52
Entretien des équipements.....	53
Accueil des gens du voyage.....	54
Restauration communautaire	56
Centre aquatique intercommunal	58
Aérodrome Moissac-Castelsarrasin	60
Déchetteries	62





Cette année, je suis ravi de vous présenter le rapport d'activités de la Communauté de communes qui a été le théâtre d'événements significatifs, témoignant de notre engagement résolu envers un avenir meilleur.

Parmi ces réalisations, l'inauguration du Centre Aquatique Conflu'O demeure inoubliable. Ce complexe aquatique ultramoderne représente bien plus qu'un simple équipement ; il incarne notre volonté de favoriser l'apprentissage de la natation pour nos enfants. Désormais, il sert de lieu de détente, de loisirs et de bien-être, renforçant ainsi les liens au sein de notre territoire.

L'année 2023 a également été marquée par notre engagement envers la préservation de l'environnement, avec la réhabilitation de nos déchetteries.

Dans le domaine de l'aménagement urbain, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat (PLUI-H) a atteint sa phase finale en 2023. Ce document stratégique guide le développement futur de notre territoire, représentant notre vision d'une croissance intelligente et durable tout en préservant notre riche patrimoine naturel et culturel.

Nous avons franchi une étape cruciale dans la promotion de la santé mentale de nos citoyens en installant le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM). Cet accord témoigne de notre engagement à sensibiliser, prévenir et soutenir les problématiques de santé mentale au sein de notre territoire.

Dans le cadre de notre engagement envers un avenir prospère, je suis ravi de vous présenter l'évolution significative de notre Projet de Territoire. Initialement construit sur quatre axes fondamentaux, ce projet a récemment subi une actualisation majeure avec un cinquième axe en réponse aux projets de fin de mandat, mettant particulièrement l'accent sur l'aménagement du territoire, la santé et la volonté de raviver les centralités dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) élargi à Castelsarrasin et après Moissac.

Elus, agents et habitants du territoire, je vous invite à lire ce rapport. Au fil des pages, vous pourrez ainsi prendre connaissance des actions quotidiennes, menées par votre intercommunalité.

Article L5211-39

Modifié par Loi n°99-586 du 12 juillet 1999 - art. 40

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.



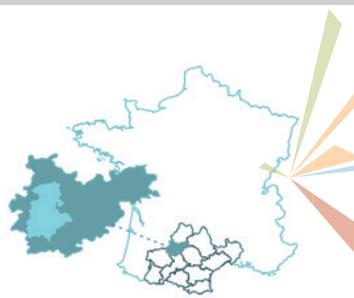
La Communauté de Communes Terres des Confluences est située dans la ville de Castelsarrasin, dans le département de Tarn-et-Garonne. Elle regroupe 22 communes. Le siège est fixé à CASTELSARRASIN (82100), 636, rue des Confluences.

Créée en 2017, elle a pour objectif de favoriser le développement économique, social et environnemental de son territoire en mutualisant les moyens et les compétences des différentes communes qui la composent. Terres des Confluences bénéficie d'un emplacement géographique stratégique, au carrefour de plusieurs axes routiers et ferroviaires, ce qui en fait une zone d'activités dynamique et attractive pour les entreprises et les investisseurs.

CHIFFRES CLÉS



43 176
habitants



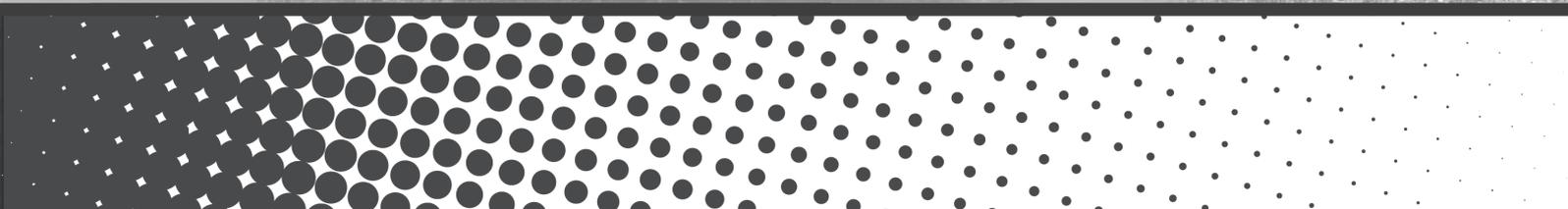
451
km²



60%
des actifs travaillent et
vivent sur le territoire



“ UN TERRITOIRE INTERCOMMUNAL COHÉRENT, CONFORME AU BASSIN DE VIE DES HABITANTS. ”





Les compétences de la communauté de communes peuvent varier en fonction des besoins locaux et des politiques publiques nationales. La gouvernance de la communauté de communes est un enjeu majeur pour assurer une gestion efficace et démocratique des compétences qui lui sont déléguées. Elle est donc essentielle pour garantir une prise de décision collective et éclairée.



DÉVELOPPE ET AMÉNAGE LE TERRITOIRE

- Améliore votre cadre de vie.
- Développe l'activité et l'esprit d'entreprise.
- Développe le tourisme.
- Entretien vos rivières.



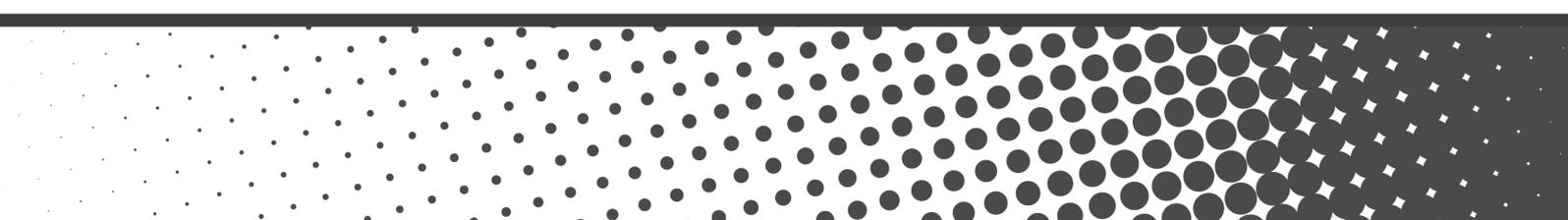
ACCOMPAGNE LES USAGERS AU QUOTIDIEN

- Eveille les enfants.
- Aide à la rénovation.
- Soutient les activités locales.
- Organise les accès aux soins.
- Construit des équipements.
- Accueille les gens du voyage.



EST AU SERVICE DES HABITANTS ET DES COMMUNES

- Collecte les déchets.
- Contrôle les assainissements individuels.
- Entretien les routes.
- Prépare les repas.



CONFÉRENCE DES MAIRES

Organe consultatif
22 maires

COMMISSIONS THÉMATIQUES

*Mises en place à la demande
des Vice-Présidents*

- Développement économique
- Finances et actions de mutualisation
- Environnement
- Action sociale
- Communication
- Tourisme
- Voirie et travaux
- Santé et lutte contre la désertification médicale
- Aménagement durable du territoire
- Plan Climat Air-Energie-Territorial (PCAET) et mobilité

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- TGA: Syndicat mixte Tam et Garonne Aménagement
- PETR : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
- LEADER : soutien à des territoires ruraux, co-financé par l'Union Européenne
- SIRTOMAD: Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères et Autres Déchets
- SIEEOM du Sud-Quercy : Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères
- SMEEOM de la Moyenne Garonne : Syndicat Mixte d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères
- SYGRAL: Syndicat mixte de Gestion des Rivières Astarac-Lomagne
- SMBBL : Syndicat mixte du Bassin de la Barguelonne et du Lendou
- SMBL: Syndicat mixte du Bassin du Lemboulas
- SDE82: Syndicat Départemental d'Énergie

COMMISSIONS RÉGLEMENTAIRES

- CLECT: Commission Locale d'Évaluation pour les Charges Transférées
- CAO: Commission d'Appel d'Offres
- DSP : Commission pour les Délégations de Service Public
- CDAC: Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- CIID : Commission Intercommunale des Impôts Directs

EXAMINENT ET PROPOSENT LES PROJETS

CONSEIL
COMMUNAUTAIRE

**62 conseillers
communautaires**
(délibèrent et votent)

VOTE

LES DÉLIBÉRATIONS

*Actes officiels engageant
Terres des Confluences
dans son action de
définition des politiques
publiques*

VOTE

BUREAU COMMUNAUTAIRE

1 Président
11 Vice-Présidents
*(délibèrent sur les sujets
délégués par le conseil et émet
un avis sur les autres sujets)*

A RETENIR

- **12 bureaux communautaires non exécutifs**
- **6 bureaux communautaires exécutifs**
- **5 conseils communautaires**
- **10 conférences des maires**
- **24 commissions communautaires :**
 - * 2 développement économique
 - * 1 tourisme et affaires culturelles
 - * 1 aménagement durable du territoire
 - * 8 finances
 - * 1 action sociale
 - * 2 communication
 - * 4 environnement
 - * 2 voirie
 - * 1 PCAET/mobilité
 - * 2 santé et lutte contre la désertification médicale
- **Des rencontres avec les communes : 2 réunions DGS / secrétaires de mairie, présentation du rapport d'activités 2022 à toutes les communes**





BRIOS DOMINIQUE
Président
Maire de La Ville-Dieu-du-Temple



JEAN-PHILIPPE BESIERS
1^{er} vice-président
Maire de Castelsarrasin



ROMAIN LOPEZ
2^{ème} vice-président
Maire de Moissac



DOMINIQUE FORNERIS
3^{ème} vice-présidente
Maire de Durfort-Lacapelette



BERNARD GARGUY,
4^{ème} vice-président
Maire de Lizac



ANNIE FEAU
5^{ème} vice-présidente
Maire de Montesquieu



BERNARD BOUCHÉ
6^{ème} vice-président
Maire de St-Nicolas-de-la-Grave



HUGUES SAMAIN,
7^{ème} vice-président
Maire de Labourgade



THIERRY JAMAIN
8^{ème} vice-président
Maire de Castelmayran



MARIE-THÉRÈSE VISSIÈRES-DELVOLVE
9^{ème} vice-président
Maire de Boudou



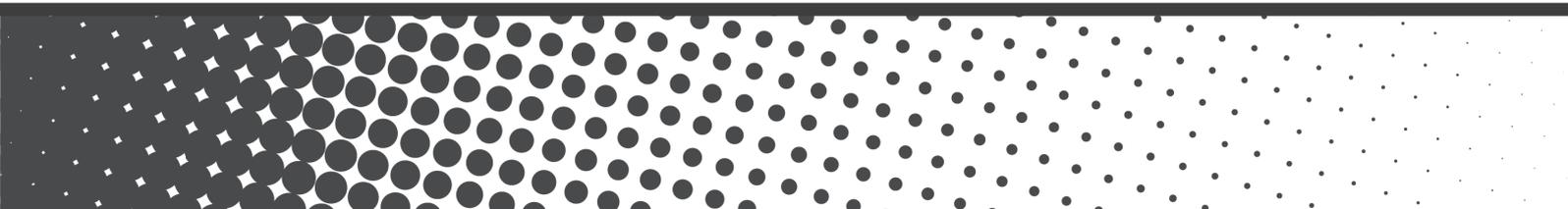
XAVIER PREVEDELLO
10^{ème} vice-président
Maire de Saint Porquier



PATRICK DELLAC
11^{ème} vice-président
Maire de Cordes-Tolosannes



UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES HABITANTS





10 ACCUEIL – RELATION AUX USAGERS ET AUX COMMUNES

Le service accueil a pour principales missions de recevoir, orienter, informer et renseigner les personnes qui se présentent physiquement, appellent ou envoient des messages électroniques aux différents services. En tant que point central d'accueil, le service joue un rôle essentiel dans la communication et l'interaction avec les usagers. De plus, le service d'accueil assure un secrétariat mutualisé pour les affaires générales, le développement économique et le service urbanisme, ce qui lui confère une fonction de soutien administratif essentiel. Il contribue ainsi à la fluidité des opérations au sein de l'intercommunalité et à garantir un service efficace et de qualité pour les citoyens.

A RETENIR

- 36 530 Appels entrants dont 25 870 répondus
- 1 906 Courriers entrants
- 5 598 Courriers sortants
- Amélioration de la gestion du courrier entrant avec la mise en place d'une plateforme collaborative

 2 ETP (Equivalent Temps Plein)



LES PERSPECTIVES 2024

- Améliorer la gestion du courrier sortant
- Mise en place d'un affichage numérique
- Mise en place d'une signalétique au niveau de l'accueil





NUMÉRIQUE – INFORMATIQUE ET MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION INTERNE

11

Le service numérique et informatique est un système qui implique une personne coordonnatrice travaillant en étroite collaboration avec trois prestataires : le CDG, la société LORDI et le service informatique de Castelsarrasin. Les trois prestataires apportent leur expertise dans différents domaines spécifiques du numérique et de l'informatique. Chacun d'entre eux possède des compétences et des connaissances particulières qui complètent celles des autres, permettant ainsi une couverture complète des besoins de la communauté en matière de services numériques.

A RETENIR



- **3 prestataires :**
 - Le CDG : parapheur électronique, actes (STELA), logiciel métier (finances, RH),*
 - La société LORDI : maintenance et gestion du parc informatique, sessions, messagerie et plateforme Netexplorer*
 - Le Service informatique de Castelsarrasin : réseau, téléphonie, projets logiciels/ informatiques.*
- **45 ordinateurs portables pour faciliter le télétravail et 9 ordinateurs fixes**
- **60 téléphones portables**
- **31 téléphones IP**
- **5 copieurs**
- **3 imprimantes**
- **1 système de visioconférence**
- **121 adresses mails**

 **0,2 ETP** (Equivalent Temps Plein)





RÉTROSPECTIVE 2023

- Mise en place d'une feuille de route sur la stratégie numérique
- Charte informatique : vote en conseil communautaire en juin 2023
- Mise en place des GFU (Groupements Fermés d'Utilisateurs) pour les 9 communautés de communes membres de Tarn-et-Garonne Aménagement et le syndicat.

ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2023

- Janvier 2023 : Migration des données vers la nouvelle plateforme collaborative Netexplorer (stockage des données sécurisé) en partenariat avec le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement + formation de tous les agents.

Points positifs : Dispositif souverain, sécurisé, performant, permettant le travail collaboratif, accessible en situation de mobilité et évolutif.



12



LES PERSPECTIVES 2024

- Mise en place d'un groupe de travail sur la thématique du numérique avec les élus
- Stratégie numérique : mise en place des actions
- Tendre vers un numérique responsable (amélioration des pratiques, matériel reconditionné, budget vert,...)



LE PROJET PHARE DE L'ANNÉE 2024

- Open data : publication des données avec la plateforme Tarn-et-Garonne Open Data.





La Direction des Ressources Humaines occupe un rôle central au sein de la Communauté de Communes, en s'appuyant sur trois piliers essentiels : la culture, l'engagement et les compétences. Sa mission principale consiste à garantir que l'organisation dispose du personnel adéquat pour assurer son bon fonctionnement. Cela implique de recruter des collaborateurs compétents, de les former et de les accompagner tout au long de leur parcours professionnel.

En veillant à l'acquisition et au développement des compétences, la Direction des Ressources Humaines contribue à l'amélioration continue de la performance de la collectivité tout en favorisant l'épanouissement des employés.

 3,5 ETP (*Equivalent Temps Plein*)



Accueil des nouveaux arrivants le 01/09/2023

A RETENIR

Effectifs - Carrières :

- 102 agents soit
 - 19 agents de catégorie A
 - 13 agents de catégorie B
 - 70 agents de catégorie C
- 710 arrêtés rédigés
- 108 contrats de remplacements
- 21 offres d'emplois diffusées en externe
- Budget du service 4 099 000 €

Dialogue social :

- 5 Comités Social Territorial dont 1 portant sur les questions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail

Formation :

- 227 jours de formation
- 56 agents ayant suivi au moins une formation dans l'année



RÉTROSPECTIVE 2023

- Installation d'un Comité de Direction
- Mise en place du logiciel de gestion des absences « TANGARA » permettant aux agents et aux encadrants de gérer les absences de manière dématérialisée.
- Déploiement de la mise en conformité du RIFSEEP,
- Mise en place de la flexibilité horaire et hebdomadaire et révision du protocole du télétravail,
- Organisation de formations intra liées à la sécurité au travail en collaboration avec le CNFPT
- Poursuite des dispositifs en faveur de l'égalité hommes/femmes : flexibilité horaires
- Révision des Lignes Directrices de Gestion
- Mise en place des titres restaurant
- Mise en place de la Prime Exceptionnelle Pouvoir d'Achat (PEPA) à son taux maximum
- Organisation de manifestations de cohésion : repas d'été, repas de Noël
- Actions en faveur de la « stagiairisation » des agents contractuels



14

ZOOM SUR LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

- Poursuite de la réflexion sur la nécessité de rendre la collectivité attractive en termes de pouvoir d'achat et de bien-être au travail en vue de fidéliser les agents et de faciliter les recrutements.



LES PERSPECTIVES 2024

- Révision des modalités d'octroi du CIA
- Intégration des agents contractuels à « Plurelya »
- Création et finalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Etude et lancement d'un Marché relatif à l'acquisition d'un logiciel SIRH performant
- Organisation de formations de cohésion et de management de l'encadrement
- Optimisation de la communication interne
- Poursuite des dispositifs en faveur de l'égalité hommes/femmes
- Initiation de la démarche de création de la Marque Employeur
- Mise en place d'un plan annuel et pluriannuel de formation

LE PROJET PHARE DE L'ANNÉE 2024

- Poursuite de la mise en œuvre des actions visant à fidéliser les agents :
 - Bien-être au travail
 - Marque Employeur
 - Document Unique
 - Cohésion
 - Communication interne



COMMUNICATION

15

Le service communication joue un rôle clé dans la gestion et la diffusion de l'information. L'objectif principal du service de communication est d'établir et de maintenir une communication claire, cohérente et efficace entre l'organisation et ses différents publics. Le service de communication est responsable de l'image de l'organisation, il élabore des stratégies de communication afin de promouvoir les services ou les valeurs de l'organisation.

 **0,8 ETP** (*Equivalent Temps Plein*)

A RETENIR

- 2 commissions tenues
- 2 magazines

Page LinkedIn

- 373 abonnés
- 959 vues de la page
- 457 visiteurs uniques

Page Facebook

- 741 followers
- 10 241 visites de la page

Site internet

- 57 997 visites
- 181 417 pages vues
- Budget réalisé 61 477,93 €



RÉTROSPECTIVE 2023

- Inauguration du Centre Aquatique Conflu'O
- Finalisation de la refonte du site internet
- Mise en place de modèle et de bonnes pratiques communication
- Rencontres avec les élus pour la mise en place des totems de villes
- Renfort du service avec l'arrivée d'une assistante communication – décembre 2023
- Plan de communication sur la mise en lumière de la rénovation des déchetteries du territoire
- Inauguration de la réhabilitation des déchetteries



16



ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2023

- Déploiement de la stratégie digitale avec la mise en place de la page Facebook et la création de trois lettres d'information : une généraliste, une dédiée aux entrepreneurs du territoire et la dernière destinée au monde de la santé.



LES PERSPECTIVES 2024

- Organisation du service avec l'arrivée d'une assistante communication (de 0,8 à 2 ETP)
- Montée en puissance du service avec de nouvelles missions : communication interne et développement du Marketing Territorial afin de rendre attractif le territoire
- Lancement de la démarche Marketing Territorial
- Lancement d'une stratégie de communication interne et déploiement d'outils (exemple : Steeple)
- En collaboration avec l'Office de Tourisme Intercommunal la création d'un encart d'information concernant les manifestations estivales sur les 22 communes

LE PROJET PHARE DE L'ANNÉE 2024

- Mise en place de « totems » de ville sur 20 des 22 communes du territoire



La Direction Finances et achats publics joue un rôle essentiel en assurant la gestion rigoureuse des ressources budgétaires, la planification des investissements et la maîtrise des dépenses publiques, garantissant ainsi une gestion financière responsable et transparente pour le bien-être de la communauté.



4 ETP (Equivalent Temps Plein)

A RETENIR

- 8 commissions tenues
- Gestion de 7 budgets
- Budget principal de 49,3 M €
Fonctionnement 27,9 M€
Investissement 21,4 M€



RÉTROSPECTIVE 2023

- Passage M57
- Mise en place de la dématérialisation des bons de commandes
- Redimensionnement du service :
 - Recrutement chef de service comptabilité
 - Remplacement gestionnaire comptable
 - Recrutement chef de service achats publics



LES PERSPECTIVES 2024

- Renfort du service avec l'arrivée d'une assistante comptable
- Mise en place du contrôle de gestion
- Mise en application du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)



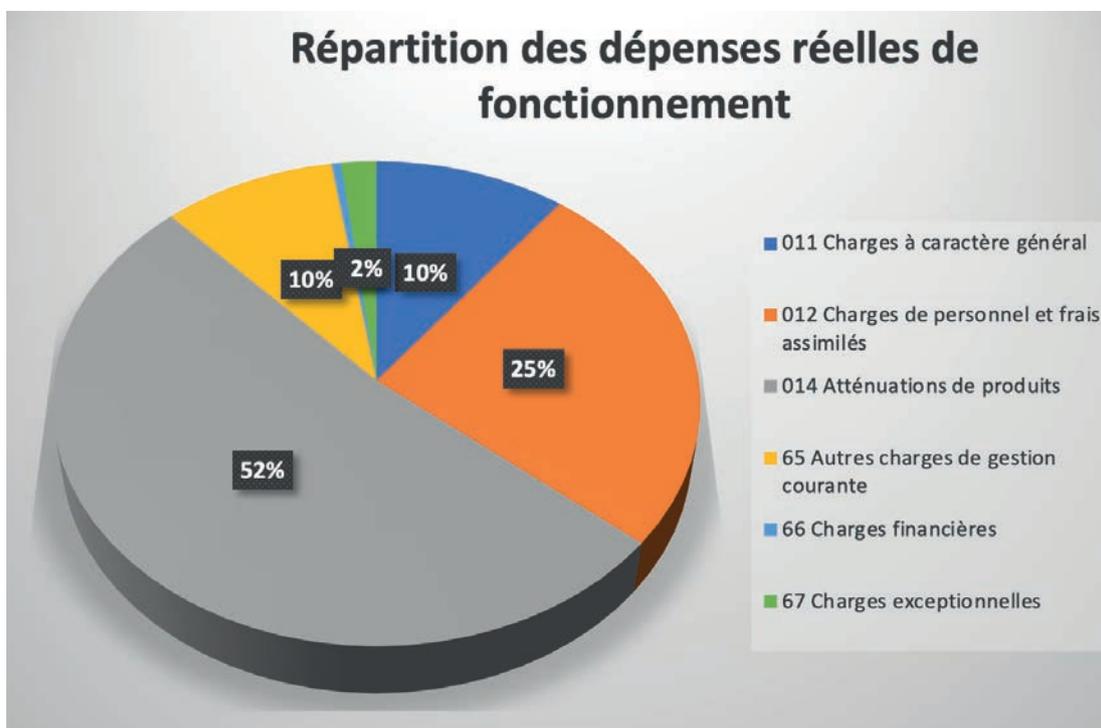
BUDGET PRINCIPAL



	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2022	Résultat de clôture
Fonctionnement	17 132 560,74 €	18 638 420,17 €	+ 1 505 859,43 €	+ 8 988 768,55 €	+ 10 494 627,98 €
Investissement	5 743 266,73 €	6 745 237,10 €	+ 1 001 970,37 €	- 3 156 383,92 €	- 2 154 413,55 €
Budget total	22 875 827,11 €	25 383 657,27 €	+ 2 507 829,80 €	+ 5 832 384,63 €	+ 8 340 214,43 €
Restes à réaliser 2023	994 906,27 €	564 234,25 €	+ 7 909 542,41 € Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	- 430 672,02 €				

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2023

18



BUDGET COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2022	Résultat de clôture
Fonctionnement	5 093 505 €	5 270 061,35 €	+ 176 556,35 €	+ 474 916,28 €	+ 651 472,63 €
Investissement	1 320 532,30 €	904 073,27 €	- 416 459,03 €	+ 42 753,37 €	- 373 705,66 €
Budget total	6 414 037,30 €	6 174 134,62 €	- 239 902,68 €	+ 517 669,65 €	+ 277 766,97 €
Restes à réaliser 2023	144 439,23 €	0 €	+ 133 327,74 € Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	- 144 439,23 €				



BUDGET SPANC

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2022	Résultat de clôture
Budget total	150 539,18 €	197 876,29 €	+ 47 336,63 €	+ 32 136,62 €	+ 79 473,25 €
Restes à réaliser 2023	294,94 €	0 €	+ 79 178,31 € Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	- 294,94 €				



BUDGET ZONES BARRES FLEURY BORDEROUGE

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2022	Résultat de clôture
Budget total	13 193 637,64 €	13 007 112,73 €	- 186 524,91€	- 4 232 674,18€	- 4 419 199,09€
Restes à réaliser 2023	0 €	0 €	- 4 419 199,09 € Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	0 €				



BUDGET ZONES ARTISANALES

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2022	Résultat de clôture
Budget total	236 516,84 €	236 129,86 €	- 386,98 €	- 59 140,58 €	- 59 527,56 €
Restes à réaliser 2023	0 €	0 €	- 59 527,56 € Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	0 €				



BUDGET ZONE TERRE BLANCHE

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2022	Résultat de clôture
Budget total	5 580,00 €	5 580,00€	0 €	- 2 790,00 €	- 2 790,00 €
Restes à réaliser 2023	0 €	0 €	0€ Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	-0 €				



BUDGET ZONE LE LUC

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2022	Résultat de clôture
Budget total	2 474 633,94 €	2 470 133,94 €	- 4 500 €	- 107 120,46 €	- 111 620,46 €
Restes à réaliser 2023	0 €	0 €	- 111 620,46 € Résultat après financement des restes à réaliser		
Solde des restes à réaliser	0 €				



RAPPEL DES DIFFÉRENTS TAUX DE LA COLLECTIVITÉ

Taxe foncière propriétés bâties
3 %

Taxe foncière propriétés non bâties
6.77 %

Taxe d'habitation additionnelle
9.76 %

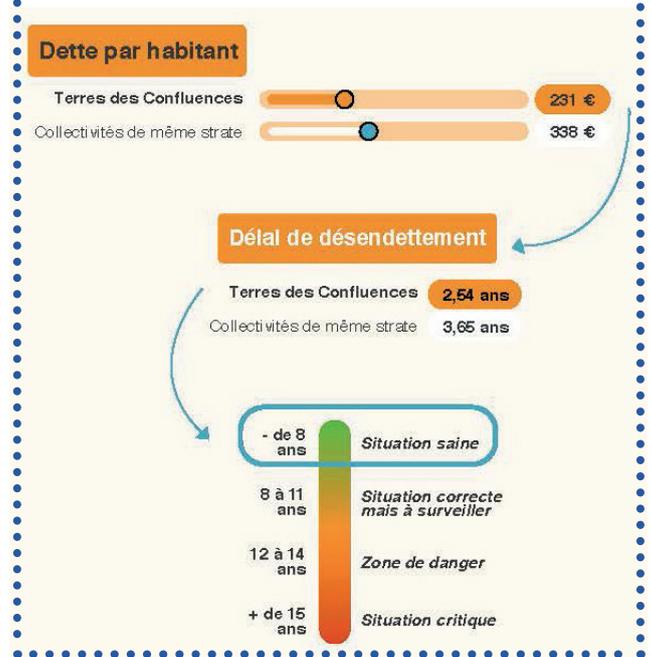
Cotisation foncière des entreprises
33.14 %

20

FONDS DE CONCOURS : UN SOUTIEN AUX COMMUNES MEMBRES

- **Castelsarrasin** - Création d'un nouveau cimetière - 100 000 €
- **Garganvillar** - Création d'un terrain multisport avec réfection de la plateforme existante - 9 609.20 €
- **Castelmayran** - Création d'une aire de jeux - 3 550.63 €
- **Caumont** - Mise en conformité de l'Office et de l'ascenseur - 8 547.59 €
- **Caumont** - Acquisition de mobilier pour aménagement du gîte - 3 133.33 €
- **Caumont** - Rénovation énergétique du bâtiment scolaire - 855.36 €
- **Caumont** - Sécurisation des abords périscolaires - 1 203.75 €
- **Castelmayran** - Rénovation énergétique du restaurant scolaire - 4 513.48 €
- **Saint Porquier** - Rénovation énergétique de la salle polyvalente - 35 000 €
- **Moissac** - Rénovation énergétique de l'éclairage des équipements sportifs - 56 618.90 €
- **La Ville Dieu Du Temple** - Création d'un kiosque pour installation DAB - 15 000 €
- **Angeville** - Rénovation énergétique des bâtiments communaux - 5 855.54 €
- **Lizac** - Installation de panneaux photovoltaïques sur préaux de l'école - 8 583.335 €
- **Castelferrus** - Aménagement d'aires de jeux - 2 838 €
- **Castelferrus** - Travaux d'insonorisation de la cantine - 1 665.50 €
- **Cordes Tolosannes** - Travaux de réfection du cimetière - 14 531.725 €
- **Montain** - Travaux d'aménagement de la salle du conseil municipal - 819 €
- **Montain** - Rénovation énergétique des bâtiments communaux - 12 260.68 €
- **Boudou** - Rénovation énergétique école et mairie – Mise en place panneaux photovoltaïque - 8 960 €
- **Boudou** - Rénovation énergétique école et mairie – Remplacement des chaudières par pompes à chaleur - 4 196.74 €
- **Fajolles** - Travaux de rénovation de la mairie et ses annexes - 14 437.29 €
- **Fajolles** - Acquisition de mobilier - 691.69 €
- **Saint Aignan** - Travaux de climatisation salle RPE - 3 292.75 €
- **Castelmayran** - Acquisition d'une tente de réception - 822.55 €
- **Caumont** - Mise en conformité de la scène - 1 419.05 €
- **Moissac** - Rénovation énergétique de l'école de Chabrié - 7 411.37 €
- **Lizac** - Acquisition de tables et d'un chariot pour la salle des fêtes - 1 572.50 €
- **Lizac** - Installation d'une pompe à chaleur à la maison des assistantes maternelles - 3 824.785 €
- **Lafitte** - Remplacement de la climatisation de la salle des fêtes - 1 523.50 €
- **Cordes Tolosannes** - Travaux de réfection de la toiture de la chapelle du cimetière - 2 455.05 €
- **Durfort Lacapelette** - Achat vidéoprojecteur et écran de projection - 768.37 €
- **Durfort Lacapelette** - Travaux maison de la chasse - 14 500 €
- **Caumont** - Travaux de démolition annexe maison Capdordy - 4 615 €
- **Caumont** - Création d'un plateau multisports - 4 695.27 €
- **Caumont** - Filet de toit plateau multisports - 1 982.50 €

UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ



MARCHÉS PUBLICS 2023



Nom du marché	Montant	Attribution
Travaux		
Travaux de voirie et réseaux divers sur les zones d'activité	800 000€ maxi /an	EUROVIA
Travaux d'entretien et de réparation de la voirie intercommunale		EUROVIA Lot 1 : 500 000€ maxi/an Lot 2 : 500 000€ maxi /an
Fournitures		
Accord-cadre à bons de commande relatif à la fourniture de GNR en vrac pour les services	50 000€ maxi/an	TPSO ALVEA (Total Énergies Proxi Sud-Ouest)
Acquisition d'un véhicule léger (fourgon) neuf ou occasion récente avec reprise de l'ancien véhicule	28 530€	SAS SEGARP
Services		
Mission de maîtrise d'œuvre relative au déménagement de la partie « accueil » de l'office de tourisme intercommunal	45 144€	BOOH ARCHITECTURE (en groupement)
Suivi – Animation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat		<i>Sans suite</i>
Broyage et compostage des déchets verts issus de la collecte et des déchetteries	150 000€ maxi/an	APAG ENVIRONNEMENT
Étude de requalification des Zones d'Activités Économiques du territoire	41 830€	SOGEXFO SELARL GEOMETRES EXPERTS ASSOCIES (en groupement)
Étude faisabilité et mission d'AMO pour la construction et l'aménagement intérieur du siège de la Communauté de Communes Terres des Confluences		SAS HEMIS AMO Tranche ferme (étude de faisabilité) : 17 150€ TO 1 (Rédaction programme MOE) : 7 700€ TO 2 (Mission AMO) : 42 825€ + 2 850€/mois
Fourniture de titres restaurant dématérialisés pour le personnel de la Communauté de Communes Terres des Confluences	50 000€ maxi/an	SWILE SAS
Désencombrement du ruisseau du Bartac		<i>Sans suite</i>
Désencombrement du ruisseau du Bartac		SARL ACTIFOREST Lot 1 : 34 625.40€ Lot 2 : 26 260.50€ (base) + 25 339€ (PSE 1)
Groupement de commande		
Étude pour la réalisation d'un PPG et PEPAPI sur le périmètre de Garonne débordante		<i>Sans suite</i>



Le service SIG collecte, saisit, traite et diffuse des données géographiques sur le territoire de la communauté de communes Terres des Confluences sous forme de plans et cartes. Il assiste les différents services dans leurs besoins en matière de données géolocalisées.

Le SIG assure la structuration d'une base de données aux thématiques très diverses, qui sont le reflet des différentes compétences de l'intercommunalité et des communes membres. La majorité des outils utilisés sont des logiciels libres. Le service participe à la mise à jour de cartes grand public (Open Street Map, plan IGN, Google Maps).

A RETENIR



base adresse nationale

Diffusion de la donnée cartographique :

Un SIG web de diffusion cartographique à usage professionnel pour les agents et les élus :

- Environ 100 utilisateurs
- Plus de 150 couches sur différents thèmes (Fonds de plan, Foncier, Urbanisme, Réseaux, ANC, Déchets, Zones d'activités, Attraction et dynamisme territorial, Randonnées, Mobilité, Voirie, ...)
- 54 connexions moyennes par jour

Collecte et traitement de données :

- Intégration de données : randonnées, PLUiH, réseau liO, questionnaires réseaux, assainissement non-collectif, digues, travaux de voirie, fauchage
- Mises à jour régulières : foncier, PLU et CC (avec import sur le GPU), réseaux, points d'eau incendie, occupation des Zones d'Activités Économiques, chemin de randonnées, mobilité, déchets ...
- Productions cartographiques (Action cœur de ville, Petites villes de demain, collecte déchets...)

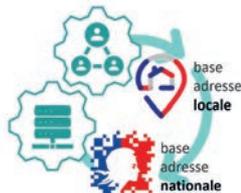
22

RÉTROSPECTIVE 2023

- Acquisition d'une caméra 360° pour actualiser en permanence l'inventaire du patrimoine mobilier urbain et des voiries via l'utilisation de vues immersives
- Suivi de réfection chaussée et fauchage
- Structuration et création d'une base de données géographique pour la GEMAPI

ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2023

- Signataire de la Charte Base Adresse Locale (BAL) qui a permis d'accompagner 13 communes dans la publication de leur BAL. Cette charte reconnaît à la fois les travaux accomplis par la communauté de communes et l'engage à poursuivre ses actions en faveur d'une mise à jour et d'une diffusion des adresses des communes auprès de la Base Adresse Nationale.



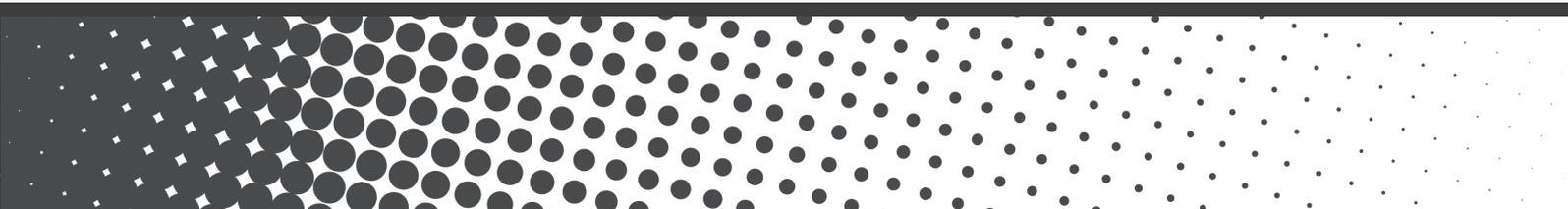
LES PERSPECTIVES 2024



- Mise à jour en continue des données internes et externes et assistance aux différents services en matière d'information géolocalisé :
 - PLUiH à intégrer au format CNIG dans la BD (pour le logiciel ADS et le SIGweb) et sur le Géoportail de l'Urbanisme
 - Acquérir des vues immersives du territoire avec la caméra 360°
 - Continuer d'accompagner les communes dans la production de leur BAL
 - Améliorer les données voirie de la BD TOPO de l'IGN
- Révision de la carte interactive et ouverture à des instances MT Carto (PLUiH, déchets, randonnées, zones d'activités, ...) sur le site internet de la CCTC



LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2023





24

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AGRICULTURE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le service de développement économique joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre du schéma de développement économique voté en 2019 et mis à jour en avril 2023. Ce schéma fixe plusieurs objectifs majeurs visant à favoriser la croissance économique et l'essor des entreprises sur le territoire.

Au cœur de ces objectifs se trouvent la création et la gestion des Zones d'Activités Économiques (ZAE), l'animation des dispositifs d'aides aux entreprises, ainsi que les actions d'accompagnement et d'animations économiques et touristiques.



2,5 ETP

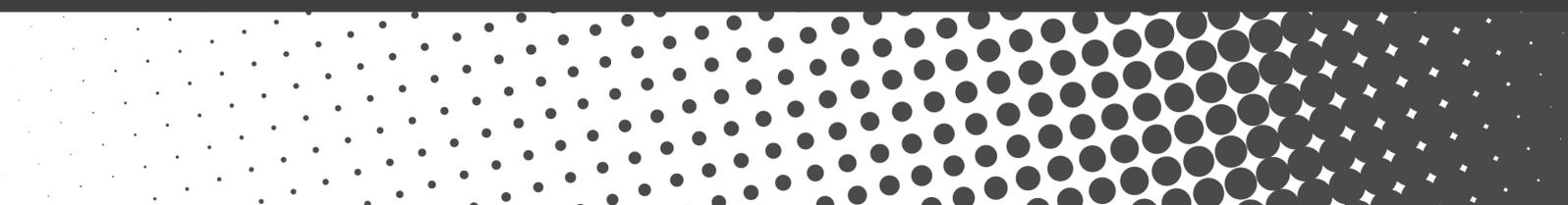
(Equivalent Temps Plein)

CONFLUENCES

TERRE D'ENTREPRENEURS

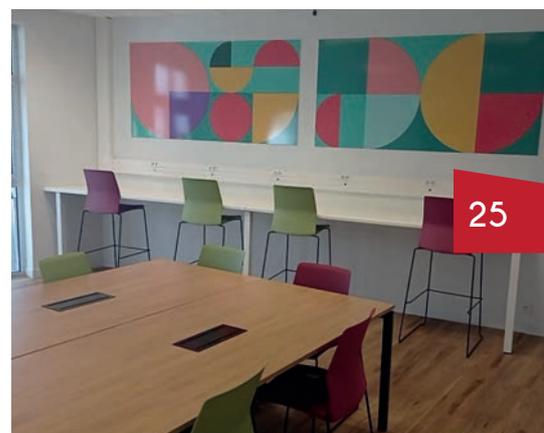
A RETENIR

- Travaux de la ZA de BARRES 3 terminés
- 76 140,61 € d'aides économiques distribuées : immobilier d'entreprises, opération chèques cadeaux
- 15 nouveaux coworkers sur l'espace U&CO - Moissac



RÉTROSPECTIVE 2023

- Lancement de l'étude de requalification des ZAE
- Relance du projet de la ZAC de Fleury, sur un périmètre réduit
- Poursuite de la maîtrise d'œuvre de la ZA de la BIARNE et démarrage des travaux
- Fin de l'aménagement de la ZA de BARRES 3, et poursuite de sa commercialisation
- Renforcement, révision des politiques d'aides à l'immobilier d'entreprises et mise en place d'une aide à l'installation des professionnels de santé
- Renouvellement de l'opération chèque-cadeaux (20 700 €)
- Renforcement des animations économiques (newsletter, etc.)
- Ouverture du nouvel espace de proximité à La Ville Dieu du Temple



LES PERSPECTIVES 2024

- Poursuite de la maîtrise d'œuvre de la ZA de la BIARNE
- Renforcement et révision des politiques d'aides à l'immobilier d'entreprises (modification du guide d'intervention)
- Renouvellement de l'opération chèque-cadeaux (21 200 €)
- Renforcement des animations économiques (Etude Globale Emploi Formation, newsletter, permanence économique, etc.)
- Inauguration du nouvel espace de proximité à La Ville Dieu du Temple le 12 janvier 2024

L'Office de Tourisme Intercommunal Moissac - Terres des Confluences assure l'accueil, l'information, la promotion touristique et la coordination des partenaires touristiques locaux. Il élabore et met en œuvre la politique locale du tourisme en adéquation avec le Schéma de Développement Economique et Touristique Intercommunal.



8 ETP (Equivalent Temps Plein)

A RETENIR

- 2 commissions tenues
- 3 pôles : Accueil / Promotion
Commercialisation / Administratif
Comptabilité
- Budget de 465 657 €
- 2 Conventions de partenariat avec les Relais d'Informations Touristiques
- 881 000 nuitées (marchand et non marchand) sur Terres des Confluences en 2023

ABBAYE DE BELLEPERCHE | LA GALERIE DES GRAFFITIS
CORDES TOLOSANNES

ICI, NOTRE MESSAGERIE EST PLEINE!

NATURE • PATRIMOINE • SÉRÉNITÉ
Restez connectés à l'essentiel

ICI, UNE CAMPAGNE QUI TIENT SES PROMESSES!

NATURE • PATRIMOINE • SÉRÉNITÉ
Restez connectés à l'essentiel

OFFICE DE TOURISME
MOISSAC-TERRES DES CONFLUENCES
TARN-ET-GARONNE

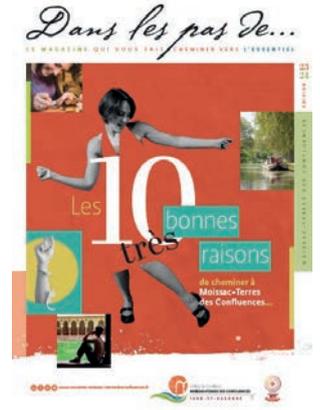
GRAND SITE OCCITAN

RÉTROSPECTIVE 2023

- Refonte des Editions / charte graphique
- Promotion de la destination : salons grand public, micro-marchés (Nantes, Toulouse, Bordeaux, Paris)
- Label Grands Sites d'Occitanie/Sud de France
- Services et conseils auprès des partenaires socioprofessionnels : « Rencontres Tourisme » ; ateliers ; outils de communication numérique, ... Faire de chaque partenaire un relais d'accueil
- Déploiement de la qualification de l'offre des prestataires : mise à jour de la BDD Apidae
- Observatoire : outils de suivi du locatif en plateforme
- Itinérance : poursuite du travail en transversalité avec la CCTC et Tarn et Garonne Tourisme
- Stratégie numérique : accompagnement et rédaction du cahier des charges pour la refonte du site internet
- Mise en place de la RSE au sein de l'équipe

ZOOM SUR LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

- Maîtrise d'œuvre pour le déménagement «Accueil touristique de l'OTI»
- Refonte du mini-magazine touristique « dans les pas de... »
- Déploiement du Pass Tourisme, offres culturelles, de loisirs, sportives et de gourmandises à prix réduits



27



Restez connectés à l'essentiel



LES PERSPECTIVES 2024

- Ouverture fin d'année du nouvel accueil OTI
- Refonte du site internet
- Déploiement de la stratégie de communication
- Déploiement de l'offre de produits touristiques (Pass Tourisme, outil Baludik, ...)
- Poursuite du déploiement de l'offre d'itinérance
- Accompagnement pour l'AMI « OT et des Mobilités »
- Accompagnement des socioprofessionnels pour la collecte de la Taxe de Séjour, via une solution dématérialisée



Le service de planification joue un rôle essentiel dans la gestion et le développement harmonieux des territoires. En tant que service dédié à la planification urbaine, il est chargé de deux missions principales : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) et la conduite de l'évolution des documents d'urbanisme actuels. En somme, le service de planification est une des clés dans la mise en place d'un cadre réglementaire et stratégique permettant une gestion équilibrée et pérenne de l'urbanisme. Grâce à son expertise et à son engagement, il contribue à façonner les territoires en favorisant un développement harmonieux, respectueux de l'environnement, et répondant aux besoins présents et futurs des populations locales.



0,5 ETP

(Equivalent Temps Plein)

RÉTROSPECTIVE 2023

- **Evolution des documents d'urbanisme actuels**

Mise à jour du PLU de Saint-Nicolas-de-la-Grave : annexe d'une nouvelle servitude d'utilité publique.

ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2023

Avancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) :

Suite à certains avis reçus, nécessaire réajustement du projet arrêté en février 2020 en vue d'un nouvel arrêt :

Janvier – mars : 4 permanences communales pour retravailler le zonage avec les élus

Avril – juillet : 11 ateliers de travail élus – partenaires – services pour retravailler sur des thématiques spécifiques du projet (habitat, réseaux, environnement, risques...)

Du 10 octobre au 17 novembre : Enquête Publique auprès de la population

Octobre-décembre : réunions avec les élus (COPI, conférence des maires, bureau communautaire) et **1 réunion avec la DDT** sur le projet en cours de finalisation avant le nouvel arrêt



LA PERSPECTIVE 2024

PLUi-H

- Approbation du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** valant programme local de l'Habitat (PLUi-H)



Rappel des axes du PLUi-H

Axe 1

Rééquilibrer le modèle de développement du territoire en augmentant la part des activités productives et du tourisme dans son revenu

Axe 2

Offrir des services adaptés aux parcours de vie des habitants, comme aux attentes des touristes et des nouveaux arrivants

Axe 3

Offrir à tous un cadre de vie de qualité par un aménagement durable du territoire et une mobilité facilitée

Les étapes en 2024

- **Janvier-février** : réajustement du projet à la marge suite aux consultations et à l'enquête publique
- **Mars** : approbation définitive du projet
- **Avril** : PLUi-H exécutoire

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT)

- Intégration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Agglomération de Montauban : participation à la révision et à l'élargissement du SCoT



Le service d'instruction des autorisations d'urbanisme assure un rôle clé dans le développement urbain équilibré des 14 communes qu'il couvre de plus. En parallèle, le service assure également le contrôle des conformités des constructions pour le compte de 12 communes. Il s'agit de vérifier que les travaux réalisés respectent les autorisations accordées et les réglementations en vigueur. Grâce à son expertise et à son engagement envers le respect des règles et des normes, ce service garantit la préservation du patrimoine architectural, le respect de l'environnement et la qualité de vie des habitants des communes concernées.



6 ETP (Equivalent Temps Plein)

A RETENIR

- **332 320,44 €** répartis sur les 14 communes en fonction du nombre de dossiers déposés par commune.
- **2376 dossiers d'urbanisme déposés et instruits** soit :
 - 64 Autorisation de Travaux
 - 881 CUa
 - 225 CUb
 - 62 DP lotissement
 - 817 DP travaux
 - 12 PA
 - 304 PC
 - 11 PD
- **183 contrôles de conformité effectués**



LA PERSPECTIVE 2024

- Dès que le PLUIh sera exécutoire : instruction des dossiers d'urbanisme des 22 communes de la Communauté de Communes



Le service de mobilité est dédié au développement de solutions innovantes pour promouvoir des alternatives à la voiture individuelle. La Communauté de Communes est engagée dans un programme ambitieux, AVELO 2 de l'ADEME, qui met l'accent sur la mobilité active. En encourageant les modes de déplacement tels que la marche, le vélo et les transports en commun. De plus, le service coordonne une étude globale de mobilité qui englobe une analyse complète des différents modes de transport disponibles. Cette étude inclut un volet spécifique consacré au schéma des modes actifs. En comprenant les besoins et les attentes des administrés en matière de mobilité.

 1 ETP (Equivalent Temps Plein)
RÉTROSPECTIVE 2023

- **Mars** : Lancement des lettres de la mobilité, 2 ateliers de concertation élus-partenaires-associations-citoyens (circulation piétonne, stationnement, transport en commun,...)
- **Juillet** : Fête du vélo avec l'Office de Tourisme Moissac-Terres des Confluences
- **Novembre** : Présentation en conférence des maires des axes stratégiques de l'étude globale mobilité avec le bureau d'études Immergis
- **Décembre** : Démarrage de l'étude inter-EPCI suite à l'attribution du marché au bureau d'études ITER

968 réponses et 3 axes mis en avant :

- L'accessibilité du réseau de transport en commun
- L'aménagement d'un réseau cyclable sécurisé
- L'amélioration du stationnement voiture et vélo



LES PERSPECTIVES 2024

- **À partir de février** : Mise en œuvre d'actions de mobilité prévues dans le cadre du programme AVELO 2 (exemple : mise en place d'arceaux sur le territoire)
- **Avril** : Début de l'expérimentation SNCF «les pro-voitureurs »
- **Mai** : Participation à « Mai à vélo »
- **Juin** : 30 juin : Fin du programme AVELO 2

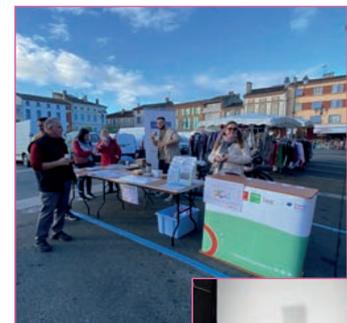
Avec la participation de



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
 L'Europe investit dans les zones rurales

L'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) intercommunal est un outil essentiel pour promouvoir un développement durable au niveau local. Ce programme ambitieux engage tous les acteurs et secteurs d'activité dans des actions concrètes. Son objectif principal est de réduire les impacts du territoire sur le climat en agissant sur la réduction des gaz à effet de serre et en favorisant l'adaptation au changement climatique. De plus, il vise également à améliorer la qualité de l'air en mettant en place des mesures pour réduire les polluants atmosphériques.

LES 8 AXES DU PCAET



 0,2 ETP (Equivalent Temps Plein)

RÉTROSPECTIVE 2023

Organisation d'animations en lien avec le développement durable :

- **Mars** : ciné-débat « ma ville demain » (auprès du grand public)
- **Avril** : atelier éco-gestes et bâtiment durable (en interne auprès des élus et des agents)
- **Juillet** : fête du vélo (auprès du grand public)
- **Octobre** : « village des éco-solutions » (auprès du grand public)



LES PERSPECTIVES 2024

- Consultation électronique du public pour avis
- Réajustement du projet pour prendre en compte certains avis et observations
- Approbation du PCAET fin 2024
- Mise en place des actions (en complément de celles déjà engagées)



Moissac

OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE : PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD) ET ACTION COEUR DE VILLE (ACV)

Les programmes ont pour objectif général de donner les moyens aux élus de villes et intercommunalité de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation.



1 ETP
(Equivalent Temps Plein)

33

A RETENIR
Budget de 35 750 €



RÉTROSPECTIVE 2023

- Finalisation de la stratégie du Projet de Territoire CCTC en adéquation avec la convention cadre PVD
- Evaluation et adaptation du plan d'actions



LES PERSPECTIVES 2024

Petites Ville de Demain (PVD)

- Réactualisation de la feuille de route
- Fusion des instances Bourg centre – PVD
- Mise en route et suivi des différents projets fiches actions PVD
- Poursuite des Comités techniques et Comités de Pilotage pour validation de l'avancée des actions et de leur adéquation avec les attentes initiales
- Veille sur l'évolution de la boîte à outils PVD
- Animation du dispositif auprès des professionnels de l'immobilier

Action Coeur de Ville (ACV)

- Signature de la convention le 16/01/2024

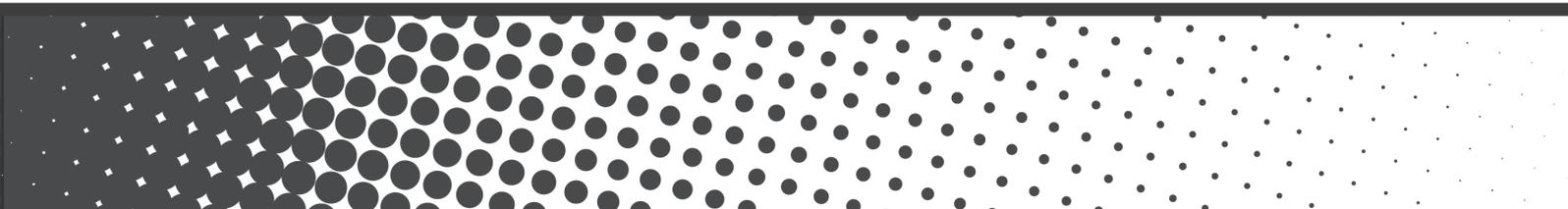
Partage des bonnes pratiques entre PVD et ACV

ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2023

Vote de l'avenant de la convention Petites Villes de Demain valant ORT intégrant la zone d'intervention de Castelsarrasin dans le cadre d'Action Coeur de Ville.

LES PROJETS PHARES DE L'ANNÉE 2024

Les études sur le logement : le logement saisonnier, l'étude pré-opérationnelle pour une future Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, la mise en place d'un observatoire foncier, les études d'opportunité pour les friches et le suivi des immeubles stratégiques au sein d'un plan-guide.



La CCTC qui élabore son PLUI valant PLH est soumise à la coordination et l'animation de la politique intercommunale d'attribution du logement social à travers l'installation de la Conférence Intercommunale du Logement co-présidée par le préfet du département et le président de l'EPCI depuis 2019. A ce titre, avec les parties prenantes du territoire, elle met en place une évaluation en continu de la politique d'attribution et d'information des demandeurs de logements sociaux.



0,2 ETP (*Equivalent Temps Plein*)

A RETENIR

- **19 200 € de budget de fonctionnement dont 8 000 € d'étude.**
- **Mobilisation de 41 membres de la CIL répartis en collèges :**
 Monsieur le président de l'EPCI et
 Monsieur le sous-préfet
 22 maires et le président du conseil départemental
 8 bailleurs sociaux
 9 associations pour le logement



RÉTROSPECTIVE 2023

Restitution de l'évaluation à mi-parcours de la politique intercommunale d'attribution et d'information des demandeurs de logement social et mobilisation des acteurs.

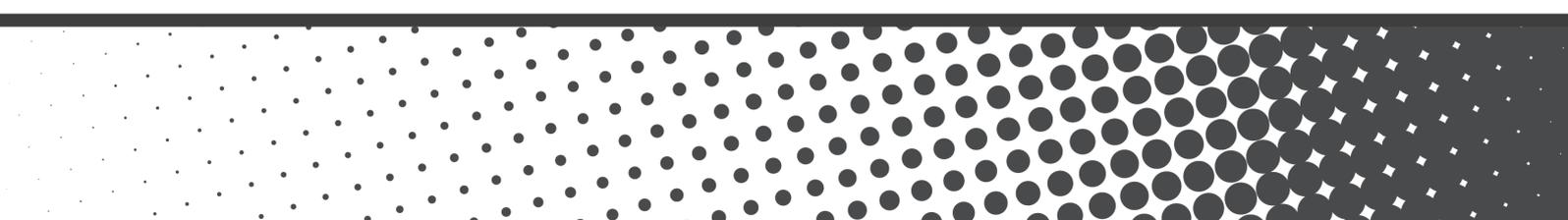
- Marché avec le bureau d'étude Aatiko Conseils pour l'évaluation continue
- Janvier : Organisation de la CIL sur l'évaluation de la politique intercommunale à 3 ans
- Octobre : Animation d'une commission de coordination mobilisant les 22 communes de l'EPCI, les réservataires de logements, les bailleurs sociaux et associations d'insertion sur la gestion en flux des logements sociaux



LES PERSPECTIVES 2024

Poursuivre la coordination de la mise en œuvre de la politique intercommunale d'attribution du logement social

- Mars : Organisation et animation de la CIL annuelle
- Organisation et animation de commissions de coordination

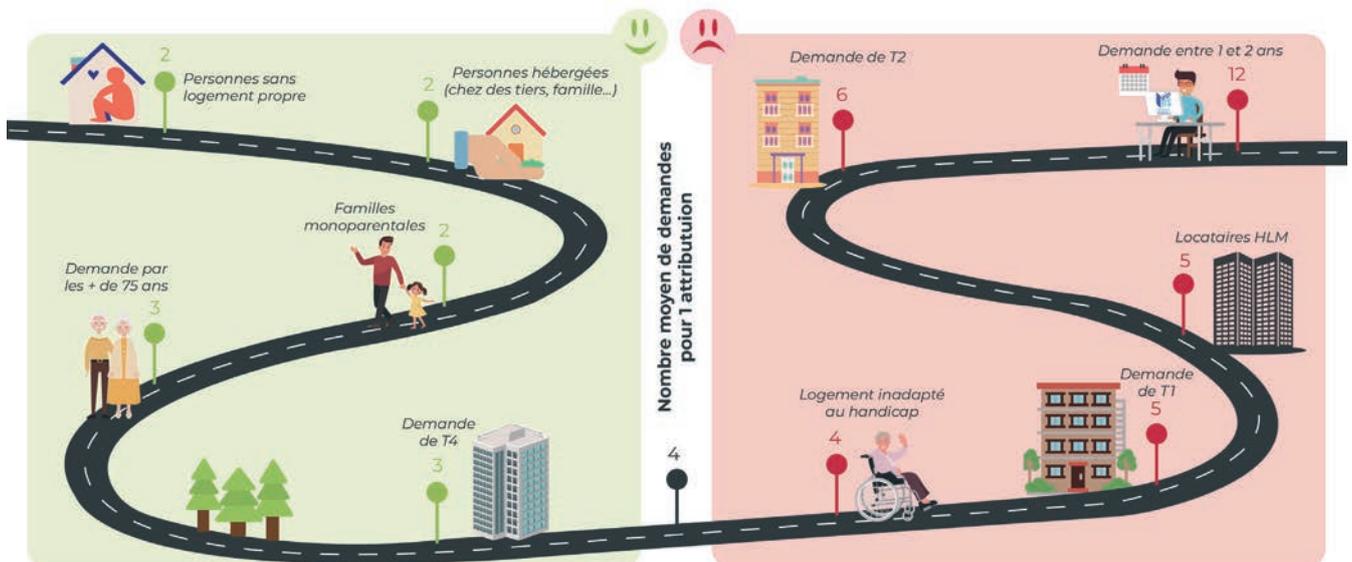


Le parcours du demandeur d'un logement social sur le territoire de la CCTC



Portrait des demandeurs sur le territoire de la CCTC

RAPPEL DES CHIFFRES CLÉS au 31/12/2021



Clé de lecture : pour les personnes sans logement propre, il faut compter 1.87 demandes pour 1 attribution, ce qui est moindre que la moyenne.



36

RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT

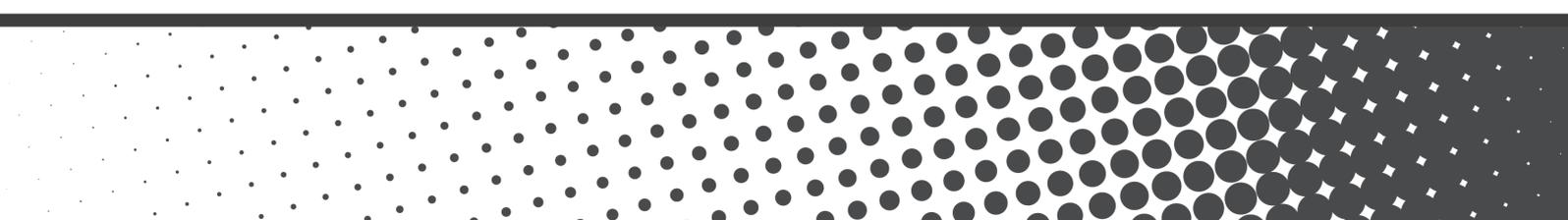
Le service relais petite enfance itinérant est un service gratuit qui offre un accueil chaleureux, des informations précieuses et un accompagnement personnalisé aux assistants maternels, aux parents et à leurs enfants. Son objectif est d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en soutenant activement les parents, les assistants maternels et les gardes à domicile.

 2,95 ETP (*Equivalent Temps Plein*)

A RETENIR

Participation aux activités du RPE

- 62 Assistantes Maternelles
- 252 enfants accueillis
- 388 matinées d'éveil sur l'année
- 176 familles ayant contacté le relais



RÉTROSPECTIVE 2023

- 11 à 12 matinées d'éveil par semaine sur 9 communes
- Pérennisation des animations avec intervenants (éveil musical, babygym, médiathèque, fête du Relais, de Noël, sorties pédagogiques et culturelles)
- Rencontres intergénérationnelles à Moissac et Castelsarrasin
- Intervention musicothérapeute aux matinées d'éveil à Durfort Lacapelette
- Participation du Relais aux décorations de la commune de St Aignan
- Partenariat Abbaye de Belleperche



ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2023

- Renforcement du partenariat PMI concrétisé par une rencontre avec les AM
- Animations Bébés signeurs : communication gestuelle associée à la parole
- Ateliers participatifs sur le thème de l'éducation bienveillante



37



LES PERSPECTIVES 2024

- Installation du pôle de Moissac dans des locaux adaptés et définitifs
- Ateliers ambiance Montessori, sorties nature
- Poursuite des partenariats existants et développement de nouveaux
- Participer à professionnaliser les assistantes maternelles en facilitant l'accès à la formation continue
- Groupe d'analyse des pratiques professionnelles pour les assistantes maternelles
- Soirées thématiques parents et assistantes maternelles
- Concert en fin de journée lors de la fête du relais
- Fête de Noël sur 3 lieux

LES PROJETS PHARES 2024

- Valoriser le métier d'assistante maternelle pour susciter des vocations
 - Réalisation d'une expo photo itinérante
 - Journée d'information tout public en partenariat avec la PMI et Pôle Emploi



38

SERVICE COMMUN DE MÉDIATION NUMÉRIQUE ITINÉRANT

Le service de médiation numérique itinérant, mis en place dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services, répond efficacement aux besoins des habitants des 12 communes partenaires en matière d'accès et d'utilisation du numérique. Le service accompagne les usagers dans leur pratique quotidienne, en leur fournissant l'assistance nécessaire pour tirer pleinement parti des outils numériques. La conseillère numérique est là pour répondre aux questions, résoudre les problèmes et garantir que chaque individu puisse profiter des avantages offerts par le monde numérique, en toute confiance et autonomie.



 1,15 ETP (*Equivalent Temps Plein*)

A RETENIR

- Un budget de fonctionnement réalisé de 42 000 €
- 130 usagers (séniors) dont 36 nouvelles personnes
- 99% d'accompagnements suivis
- 158 ateliers collectifs réalisés
- 424 accompagnements individuels



- Cafés du numérique pour les ateliers de groupes, 1^{ère} semaine de chaque mois avec thématique : créer et gérer sa messagerie, applications, internet, sms, cybersécurité, téléconsultation médicale, carnet de santé numérique,...
- Evaluation continue du service commun avec les 12 maires partie-prenantes et pérennisation du service.
- Accompagnements individuels et collectifs basés sur les besoins des usagers



LES PERSPECTIVES 2024

Ouverture du service aux 20 communes avec 9 permanences hebdomadaires : Montesquieu, Durfort Lacapelette, Lizac, Boudou, Castelmayran, St Aignan, Caumont, St Arroumex, Coutures, Montain, Lafitte, Labourgade, Cordes Tolosannes, La Ville Dieu du Temple, Saint Porquier, Saint Nicolas de la Grave.

- Participation à la manifestation départementale « Le 82 fait son numérique » : ateliers et animations spécifiques
- Maintien de l'accompagnement individuel et du suivi par la mise en confiance des usagers
- Maintien des ateliers thématiques avec les cafés du numérique
- Mise en place d'ateliers collectifs selon les niveaux des usagers
- Service adapté aux besoins spécifiques des habitants des communes
- Incitation des communes à utiliser la plateforme « rdv aide numérique » afin que les secrétaires de mairies qui repèrent des administrés en difficultés sur le numérique puissent directement prendre rendez-vous avec la conseillère



LES THÈMES ABORDÉS EN ATELIERS COLLECTIFS

- Mobilité**
 Du 15 au 19 janvier
 1 séance pour apprendre à vous déplacer grâce à Google Maps.
 Du 22 au 26 janvier
 1 séance pour apprendre à réserver son billet d'avion en ligne.
 Du 29 janvier au 2 février
 1 séance pour apprendre à réserver son billet de train sur l'application SNCF Connect.
- Identité Numérique - France Connect**
 Du 5 au 16 février et du 26 février au 1^{er} mars
 2 séances pour créer son identité numérique La Poste et accéder à France.
- Santé**
 Du 4 au 8 mars
 1 séance pour découvrir le compte AMELI.
 Du 11 au 15 mars
 1 séance pour découvrir Doctolib.
 Du 18 au 22 mars
 1 séance pour découvrir MAA.
 Du 25 mars au 5 avril
 2 séances pour découvrir l'Espace Santé.
- Photos**
 Du 22 avril au 7 mai
 2 séances pour apprendre à transférer vos photos du smartphone vers l'ordinateur.
- Boîtes mails et gestion de dossiers**
 Du 13 au 24 mai
 2 séances pour réviser les fondamentaux.
- Navigation web**
 Du 27 mai au 7 juin
 2 séances pour être à l'aise avec les recherches sur internet.
- Réseaux sociaux**
 Du 10 au 21 juin
 2 séances pour :
 - découvrir le principe des réseaux sociaux en faisant la revue des réseaux les plus utilisés (TikTok, Facebook, Instagram...)
 - Apprendre à maîtriser vos paramètres de confidentialité sur les réseaux sociaux.
- Cybersécurité**
 Du 24 au 28 juin
 1 séance pour s'informer et connaître les bons réflexes pour vous protéger.
- Agenda numérique**
 Du 15 au 19 juillet
 1 séance pour prendre en main l'agenda numérique de votre smartphone et apprendre à noter vos rendez-vous et dates importantes.
- Album photos en ligne**
 Du 22 juillet au 9 août
 3 séances pour créer son album photos en ligne et le commander en format papier.

Partenariat du 82 fait son numérique du 24/01 au 24/02

Présentation Ressources numériques Médiathèque Départementale
 - Lundi 05/02 de 14h30 à 16h30 à la Médiathèque de Castelmorin.

Présentation de l'application ICOPE MONITOR
 - Mercredi 24/01 de 9h30 à 10h30 à Saint Porquier
 - Lundi 13/02 de 9h30 à 10h30 à Durfort-Lacapelette
 - Vendredi 16/02 de 9h30 à 10h30 à Montesquieu.



40

SANTÉ : CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ET CONSEIL LOCAL EN SANTÉ MENTALE

Le service santé intègre le Contrat Local de Santé (CLS), qui a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, et le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM), qui vise à instaurer une démarche citoyenne autour de la santé mentale.



1,15 ETP
(Equivalent
Temps Plein)



RÉTROSPECTIVE 2023

A RETENIR

- **Un budget de fonctionnement réalisé de 88 700 €**

Contrat Local de Santé

- Signature et lancement du CLS 2 (2023-2027)
- Mise en place de la newsletter Santé
- Lancement des dynamiques sur les bâtis Maison de Santé Pluriprofessionnelles (Moissac et Castelsarrasin)
- Déploiement d'une plateforme de remplacements de praticiens de santé sur le territoire
- Formation des élus sur les Déterminants en santé
- Définition d'un projet de végétalisation des espaces





Conseil Local en Santé Mentale

- Installation du CLSM et de son comité de gouvernance
- Animation de groupes de travail
- Poursuite des ateliers en addictologie (3 ateliers)
- Mise en place d'une journée Street Art à Saint Porquier dans le cadre des Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM)



LES PERSPECTIVES 2024

Pour le CLS

- Mise en place d'un groupe projet végétalisation cours d'écoles et bourgs
- Mise en place d'un groupe projet Food truck solidaire et intergénérationnel
- Consolidation de la newsletter santé
- Consolidation du réseau d'acteurs territorial au niveau du sanitaire, du social et du médico-social
- Formation sur les inégalités sociales et territoriales de santé

Pour le CLSM

- Instauration d'un nouveau groupe de travail « santé mentale et urbanisme »
- Initier une permanence première écoute en santé mentale itinérante
- Participation aux SISM 2024
- Organisation de deux sessions de formation aux Premiers Secours en Santé Mentale

Maisons de Santé Pluriprofessionnelles : poursuite des études foncières et techniques pour la réalisation de deux équipements sur les communes de Moissac et Castelsarrasin

Semaines d'Information sur la santé mentale

34^e EDITION

UN GROUPE POUR NOTRE SANTÉ MENTALE

Programme

de 9h à 17h :
Atelier « street art »
Cette activité nécessite une inscription préalable pour y participer.

17h :
Inauguration des SISM, organisée par le Collectif SISM 82

de 17h à 19h :
Apéritif musical

lien d'inscription :
<https://my.weezevent.com/un-graf-pour-notre-sante-mentale>

Atelier « street art »

Mercredi 11 octobre 2023
à partir de 9h
à l'école primaire de Saint-Porquier

Flashez-moi pour vous inscrire !

CLSMTC

ars

TERRES des CONFLUENCES

Démarche de projet de 2023 à 2027 portant sur les services à la population pour maintenir et développer les services aux habitants en favorisant la coopération de tous et pour renforcer la cohérence des actions et des services sur le territoire.



1,15 ETP
(Equivalent
Temps Plein)



RÉTROSPECTIVE 2023

- Accord-cadre signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de Tarn et Garonne
- De mars à octobre : diagnostic social de territoire : rencontres, tables rondes, questionnaires aux habitants portant sur les thématiques : petite-enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, santé, animation de la vie sociale, logement, mobilité
- Septembre : recrutement d'une chargée de coopération CTG
- Novembre-décembre : délibération en faveur de la CTG par toutes les communes et la CCTC
- Septembre-décembre : rencontres des acteurs et professionnels pour alimenter l'observatoire

A RETENIR

- **Budget 2024 : 79 920 €**
- **77 personnes rencontrées**
- **656 enquêtes habitants collectées**



LE PROJET PHARE 2024

- Signature officielle de la CTG, entre la CCTC, ses communes et la CAF le 16 janvier 2024



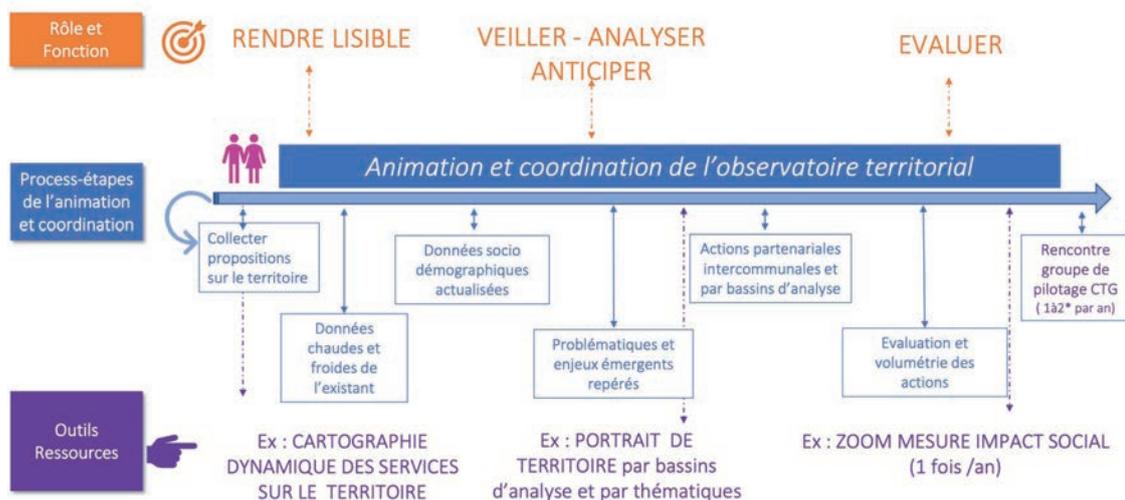
Déclinaison Fonctionnelle de la démarche



LES PERSPECTIVES 2024

- Plusieurs rencontres de partenaires et mobilisation en vue de l'émergence de projets en direction des habitants
- Création d'observatoires se rapportant aux thématiques
- Mise en place d'un comité technique de la CTG
- Mise en place d'un comité de pilotage de la CT

SCHEMA DE L' OBSERVATOIRE TERRITORIAL





Le service voirie travaux intercommunal, assure l'entretien d'un linéaire de 463 km de voies d'intérêt communautaire, hors agglomération, ainsi que des 47 km de voies communales et des 159 km de chemins ruraux non revêtus répartis sur les 22 communes. Une partie de l'entretien est réalisée en régie par le service voirie et les services techniques communaux, tandis qu'une autre partie est confiée à des entreprises via des marchés publics.



13 ETP (*Equivalent Temps Plein*)



LES PERSPECTIVES 2024

- Acquisitions foncières en vue de la création d'un tronçon de voirie communautaire dans le secteur de St Beart (150 000 €)
- Programme travaux voirie 2024 (800 000 €/ttc)
- Continuité réfection des ouvrages d'art suite au programme national des ponts (200 000 €/ttc)
- Programme travaux curage de fossés par régie et entreprises
- Continuité des travaux d'entretien de chaussée au PATA/PAT (240 000 €/ttc)
- Entretien de la signalisation et du marquage routier
- Entretien des chemins de randonnée
- Entretien piste et abords de l'aérodrome

A RETENIR

- **1 responsable de l'antenne voirie**
- **Une équipe polyvalente**
- **Une équipe des travaux mécaniques**
- **Un service d'astreinte : assurer la sécurité de la voirie et de diverses structures communautaires**

Travaux réalisés en régie ou par les services techniques communaux

Travaux d'entretien de chaussée et de renforcement des rives :

- 240 T d'enrobé à froid pour boucher les nids de poules et les grosses déformations des chaussées
- 900 T de grave non traitée, 30 m³ de béton mis en œuvre pour divers renforcements localisés et réfection de têtes de ponts
- 60 T de grave émulsion, 190 T de blocs calcaire pour enrochement, 20 m³ de béton et grave ciment pour renforcement de rive + réalisation de purges de chaussée en préparation des chantiers de réfection confiés aux entreprises titulaires



Assainissement pluvial voirie

- Curage des fossés : 82 000 ml réalisés
- Dérasement réglage d'accotements : 27 000 ml réalisés
- 235 ml de busages réalisés

Fauchage des abords de voirie

- Période : 15 avril au 15 janvier (+ les entreprises : mai à novembre)
- 3 passages réalisés
- Linéaire traité 588 km (222 km par les entreprises)

Interventions suite aux intempéries du 20 juin 2023 : 33 jours de travaux en régie.

Nettoyage suite aux chutes d'arbres et coulées de boue, éboulement de talus et accotements. Pose de signalisation, balisage, Abattage d'arbres,...

Travaux réalisés par les entreprises

Travaux de réfection de voirie pour un montant de 818 692 €/ttc

- 80 520 m² d'enduit superficiel bicouches et tricouches réalisés
- Longueur traitée 22.6 kms
- 17 370 m² de retraitement de chaussée en place réalisés
- 140 T de liant répandues au PATA pour un montant de 232 910 €/ttc
- Réparation de deux ouvrages d'art pour un montant de 110 342 €/ttc car suite au diagnostic réalisé par le bureau d'étude GETEC, il a été mis en évidence l'urgence de réaliser les travaux de réfection de 10 ouvrages, dont 2 ponts étaient concernés par une fermeture de circulation.



- Deux enrochements sur la commune de BOUDOU suite aux orages de juin pour un montant de 44 736 €/ttc



Entretien des abords de voirie :

- 25 000 m de curage de fossés réalisés sur l'ensemble des communes



ÉLIMINATION ET VALORISATION DES DÉCHETS
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le service s’occupe de la collecte des déchets ménagers et assimilés en camion-benne et en déchetterie. La collecte en benne est réalisée en régie. Elle concerne 20 des 22 communes. Le territoire compte trois déchetteries, deux d’entre elles sont gérées par un prestataire et une est gérée en régie.

A RETENIR

- 27 Chauffeurs/ripeurs
- 3 agents de pré-collecte
- 1 agent de déchetterie
- 1 chef de service collecte
- 1 chargée de projet
- 2 secrétaires de service

- **Budget du service 2023 :**
7 238 112 €

 **35 ETP** (Equivalent Temps Plein)

 **RÉTROSPECTIVE 2023**

- Mise en place des collectes en régie de Saint Porquier et La Ville Dieu du Temple
- Individualisation des bacs de collecte au quartier du Maroc, Moissac
- Collecte des déchets verts sur les communes de Castelsarrasin et Moissac en bacs individuels



LES PERSPECTIVES 2024

- Nouveau règlement de collecte et de déchetteries
- Amélioration de la prise en charge des biodéchets en lien avec la réglementation
- Conventonnement avec de nouveaux éco-organismes
- Individualisation des bacs de collecte au quartier du Brésidou, Moissac et la commune de Lizac.



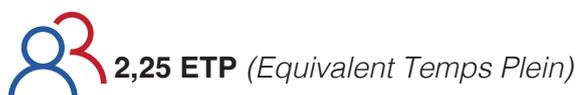


SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

47

Le rôle du SPANC est d'assurer le contrôle et le conseil à destination des usagers, en fournissant des informations sur le fonctionnement et l'entretien des installations existantes, ainsi que sur les projets neufs ou de réhabilitation. L'objectif du SPANC est de réduire les risques environnementaux et sanitaires associés à l'absence d'installations ou à leur non-conformité à la réglementation en vigueur. Pour mener sa mission, le service est épaulé par le prestataire PURE Environnement qui effectue des contrôles périodiques dans le cadre d'un marché qui se clôturera le 16 mars 2024.

À RETENIR



- **22 communes** sont gérées en régie par le SPANC pour les contrôles sur demande des **pétitionnaires** (Contrôle de conception et d'Implantation d'un dispositif neuf ou à réhabiliter, Contrôle de Bonne Exécution, Contrôle de Bon Fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière)
- **6234 installations recensées au 31/12/2023**

Budget 2023 :

- Dépenses en fonctionnement 139 596.91 € et en investissement 10 932.27 €
- Recettes en fonctionnement 191 972.88 € et en investissement 5 903.41 €
- Un budget réel est excédentaire de 47 347.11 € et il dépasse ainsi les objectifs fixés.



RÉTROSPECTIVE 2023

Contrôles par le SPANC

- **423** Contrôles sur demande des pétitionnaires (Contrôle de conception et d'implantation d'un dispositif neuf ou à réhabiliter, Contrôle de Bonne Exécution, Contrôle de Bon Fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière)
- **473** Contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien à 10 ans :
- **9** Demande d'avis d'urbanisme : **9** demandes instruites

Contrôles par le prestataire PURE Environnement

- **283** contrôles périodiques réalisés



LES PERSPECTIVES 2024

- Poursuite des contrôles sur demande en régie
- Maintien du nombre de contrôles de bon fonctionnement périodiques (CBF périodique), en régie afin de maintenir un objectif d'équilibre budgétaire
- Renouvellement de l'accord cadre pour les contrôles réalisés par un prestataire de service
- Projet de mise en place d'une redevance annuelle pour les contrôles périodiques





GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Traversé par les eaux du Tarn et de la Garonne, qui se rejoignent en son cœur, le territoire de la Communauté de Communes Terres des Confluences est, comme son nom l'indique, un lieu dont l'essence même est l'interface entre Terres et Cours d'eau. La compétence GEMAPI se conçoit comme un outil de déploiement d'une politique d'aménagement des cours d'eau et de gestion des espaces naturels, dont l'enjeu est de structurer le jeu d'acteurs sur ces thématiques aux multiples intervenants, et de s'assurer que l'ensemble du territoire est traité de manière pertinente dans le respect de la réglementation sur les ouvrages de protection et sur les milieux aquatiques, en bonne interaction avec le développement des activités économiques locales.

49

A RETENIR

 **1,7 ETP** (Equivalent Temps Plein)

- **Des moyens humains délégués avec 1 chargée de mission PAPI Tarn**, rattachée à la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban, coordonnatrice du PAPI d'intention et **l'adhésion à 3 syndicats de bassin versant pour la GEMA sur 3 secteurs du territoire** : *syndicat du bassin versant du Lemboulas, syndicat de la Barguelonne et du Lendou, syndicat de Gestion des Rivières Astarac-Lomagne*

Budget 2023 :

- Dépenses en fonctionnement **122 328.65 €** et en investissement **80 160,34 €**
- Recettes en fonctionnement **201 804 96 €** et en investissement **90 727 €**
- **200 000 €** de taxe GEMAPI *en complément des aides des partenaires : Europe, Etat, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil Régional Occitanie, Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne.*

Pour aller plus loin :

- 5 unités hydrographiques de gestion
- Un SAGE Garonne porté par le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne
- Une charte d'engagement d'études avec les 5 intercommunalités riveraines de Garonne débordante
- Un SAGE Neste et rivières de Gascogne porté par le Conseil Départemental du Gers
- Le Territoire à Risque Important d'inondation Montauban-Moissac (Castelsarrasin, Moissac et Lizac)
- Un Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) d'intention labellisé sur le TRI d'inondation) Montauban – Moissac impactant Castelsarrasin, Moissac et Lizac
- Un Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI) d'intention labellisé sur le TRI

Le PAPI Tarn

- Réalisation d'études complémentaires à l'étude de danger du système d'endiguement de Moissac, sur prescriptions de l'arrêté préfectoral en date du 30 juin 2022 (prorogation de l'étude de danger)
- Signature des conventions de superposition d'affectation avec les propriétaires d'ouvrages
- Validation de l'avenant n°2 à la convention-cadre du PAPI
- Animation auprès des scolaires sur la connaissance et la culture du risque inondation
- Exposition « Moissac sous les eaux » - archives de la crue de 1930
- Mise en place d'un service de téléalerte auprès de la population
- Mise en place d'une station d'alerte sur le Bartac
- Lancement de la démarche de mise en cohérence des Plans Communaux de Sauvegarde
- Création du site internet PREVITARN, dédié à la prévention des inondations sur le périmètre du PAPI



50

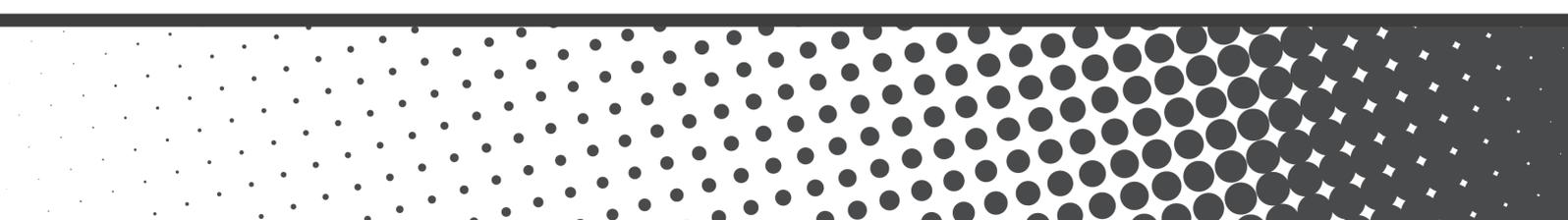
Le Fleuve Garonne

- Mise en oeuvre de la charte « Garonne débordante », signée le 13 décembre 2022, entre les communautés de communes des Hauts Tolosans, du Frontonnais, des Deux rives, Grand Sud Tarn et Garonne, Terres des confluences et la communauté d'agglomération du Grand Montauban.
- Identification des ouvrages de protection contre les inondations, à caractériser en plaine de Garonne (niveau de protection, zone protégée, stabilité structurelle), en vue de leur classement en système d'endiguement. Rencontres avec les communes.



Action ciblée

- Préparation technique et administrative pour l'exécution d'un marché de travaux de désencombrement du lit du ruisseau du Bartac suite à l'orage intense du 20 juin 2023.





LES PERSPECTIVES 2024

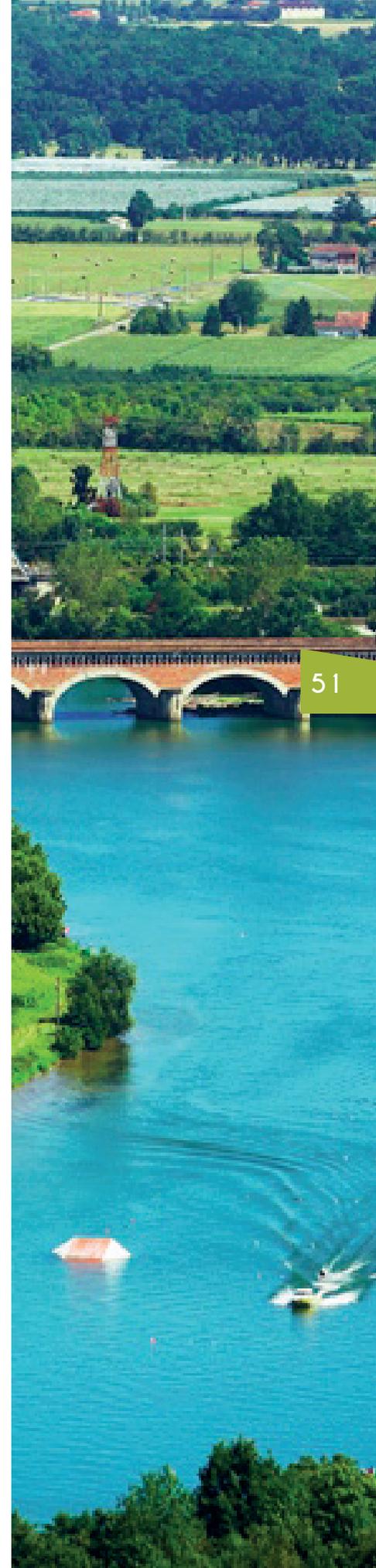
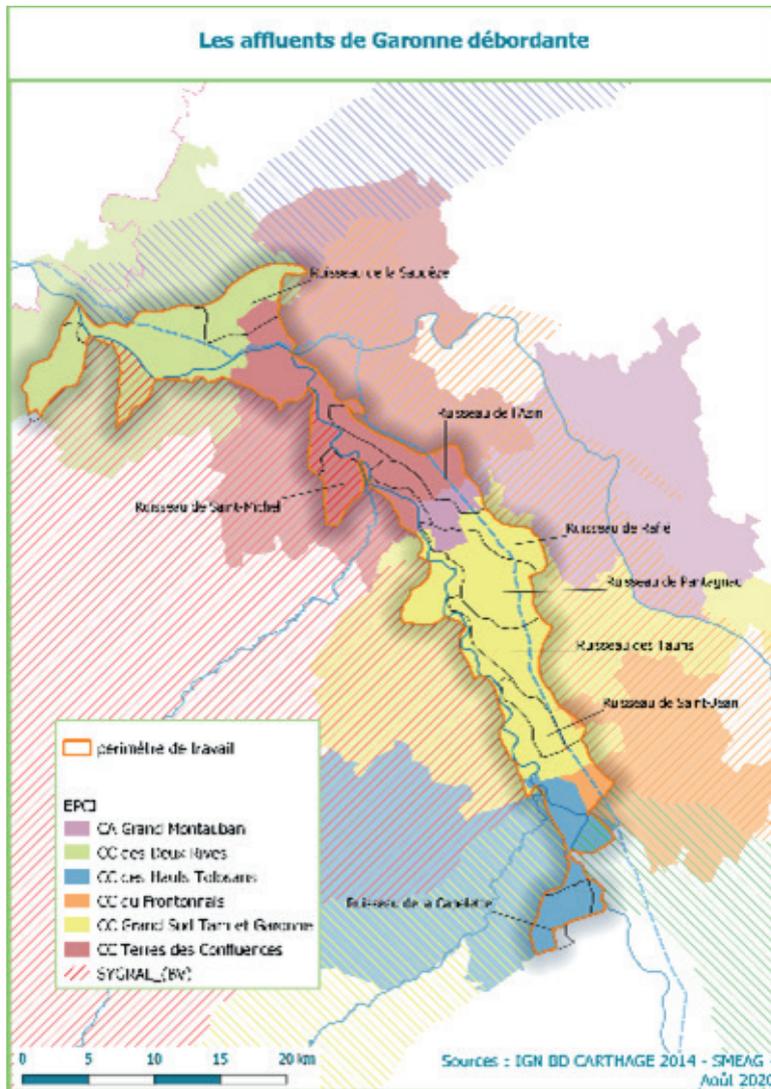
La rivière Tarn

La Communauté de Communes s'engage sur des actions du PAPI Tarn.

Le Fleuve Garonne

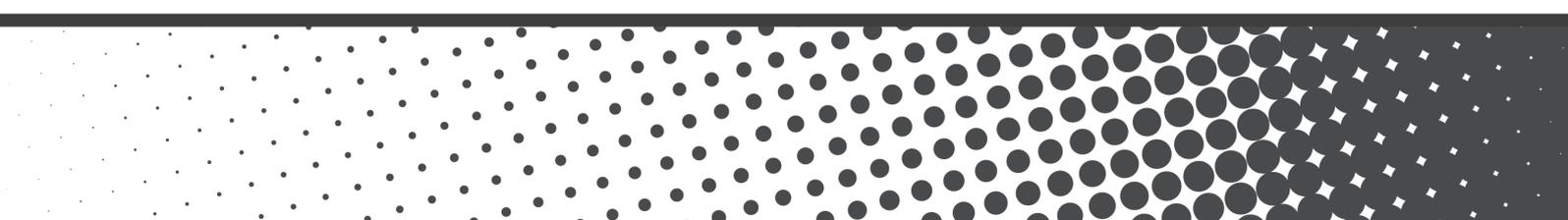
La mise en œuvre de la charte « Garonne débordante » se poursuit en 2024.

La Communauté de Communes continue en parallèle la démarche de caractérisation des ouvrages de protection en plaine de Garonne vis-à-vis du risque inondation pour anticiper tous classements nécessaires à leur future gestion par la collectivité.





LES ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





2 ETP
(Equivalent
Temps Plein)

Le service patrimoine et entretien est chargé de veiller à la maintenance des équipements publics. Ce service assure la propreté, la sécurité et le bon état des équipements intercommunaux, il garantit un environnement agréable et fonctionnel.

SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE :

- Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Déchetterie de La Biarne
- Antenne de voirie



MOISSAC :

- U & CO, Tiers lieu
- Déchetterie de Saint-Pierre

LA VILLE DIEU DU TEMPLE :

U & CO, Tiers lieu

CASTELSARRASIN :

- Confluo, Centre Aquatique
- Cuisine Centrale
- Aéroport de Castelsarrasin
- Déchetterie-recyclerie de Saint-Béart
- Maison intercommunale
- Aire d'Accueil des Gens du Voyage
- Antenne de collecte



La CCTC a un marché public avec l'entreprise Vago qui gère l'aire permanente de Laverdoulette située à Castelsarrasin.

A RETENIR

- Budget de fonctionnement 2023 193 060 € dont marché de gestion Vago : 92 250 €
- Budget d'investissement 2023 réalisé 780 000 €.



0,2 ETP (Equivalent Temps Plein)



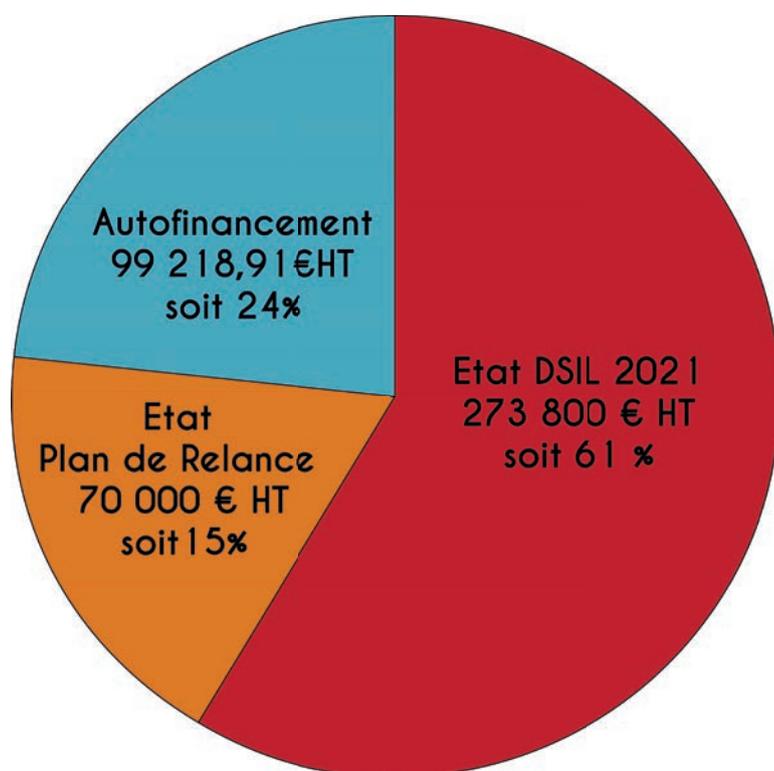
RÉTROSPECTIVE 2023

Travaux de l'aire de Laverdoulette terminés en mai : sécurisation du site, traitement des réseaux en eau dans le respect des normes environnementales, installation d'un système de télépaiement et d'un local gardien.

- Ouverture au public en juin 2023
- Gestion des emplacements provisoires pour les gens du voyage le temps des travaux à proximité de l'aire jusqu'en juin 2023
- Mise en place du télépaiement et de la sécurité du site via le logiciel Web accueil
- Mise en place d'un moyen de contrôle d'accès, Stopotto
- Réfection de la plateforme et de la voirie
- Réparation des portes des emplacements
- Création d'un bureau d'accueil pour le gestionnaire
- Mise aux normes de la collecte et de l'évacuation des eaux pluviales avec la création d'un bassin de rétention
- Médiation organisée à travers une commission technique Gens du voyage avec la société Vago, le représentant des gens du voyage, la police rurale, le commissariat de police, les services sociaux du département, le CCAS et les services de l'Etat pour instaurer l'application du règlement intérieur de l'aire
- Participation au conseil consultatif départemental sur le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage



PLAN DE FINANCEMENT DE LA RÉHABILITATION DE L'aire DES GENS DU VOYAGE



Coût du projet global
443 018.91€ HT

subventionné à hauteur de 343 000 €
par le plan de relance et la dotation
de soutien à l'investissement local
de (DSIL) l'Etat.

Financé par



GOVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES PERSPECTIVES 2024

- Coordination technique gens du voyage mobilisée 3 à 4 fois par an afin de maintenir le respect du règlement intérieur de l'aire
- Travaux de plomberie des blocs sanitaires
- Travaux sur le système d'assainissement
- Renouvellement du marché de gestion en juillet



56

RESTAURATION COMMUNAUTAIRE

Le 1^{er} septembre 2021, la nouvelle cuisine centrale a été mise en service, marquant le début du nouveau contrat de marché de prestation de service avec SOGERES. Ce contrat, d'une durée initiale de 2 ans, renouvelable pour 2 ans supplémentaires, concerne un groupement de commandes regroupant les communes de Castelsarrasin, Moissac, Boudou, Montesquieu, et Garganvillar ainsi que les CCAS de Castelsarrasin et Moissac avec la CCTC agissant en tant que coordonnateur.

 **14 ETP** (Equivalent Temps Plein)



A RETENIR

- **2 500** : capacité de repas par jour avec une place dédiée aux circuits courts (légumerie...)
- **65 %** : **Achats responsables** (pour l'année scolaire 2022-2023)
- **86% des enfants du primaire sont satisfaits de manger à la cantine** (sur 670 répondants)
- **Satisfaction CCAS : Castelsarrasin 84% ; Moissac 76% ; St Nicolas 73%**
- **340 639** : nombres de repas préparés sur la cuisine centrale (principaux bénéficiaires + repas externes) pour 2022-2023 contre **282 305** sur la période scolaire 2021-2022, soit une hausse de **58 334** repas

Année scolaire 2022-2023

- **64 396** repas pour les maternelles (62 782 en 2021-2022)
- **132 353** repas pour les primaires (135925 en 2021-2022)
- **17 982** repas pour les centres de loisirs (16862 en 2021-2022)
- **9 990** repas pour les crèches (7696 en 2021-2022)
- **59 840** repas pour le portage à domicile (48261 en 2021-2022)

“
DES PLATS
« MAISON »
AVEC DES PRODUITS
FRAIS ET
LOCAUX.
”

Les engagements de la cuisine centrale

Un maximum de plats « maison » avec des produits frais et locaux. Toutes les compotes sont faites maison avec pour base des pommes locales et des fruits de saison ainsi qu'un maximum de gâteaux. Les achats responsables sont composés de produits issus de filières et dans le respect de la loi Egalim du nouveau contrat :

- Courtes (un seul intermédiaire)
- Locales (origines sud-ouest)
- Bio
- Labellisées (Label rouge)
- Des bassins de production de qualité

RÉTROSPECTIVE 2023

- Changement de direction à compter de septembre 2023
- Travail sur les organisations
- Une attention toujours portée sur la qualité de la prestation, malgré un turn over important
- Prise en compte des retours convives et des agents pour adapter les recettes et les menus
- Année marquée par la situation inflationniste et la gestion des ruptures sur les approvisionnements
- Un budget de maintenance en très forte augmentation à 69 000 €
- Réunion techniques trimestriels pour le suivi du fonctionnement de l'équipe
- 4/an commissions menus (scolaires - centres de loisirs - crèches - portage à domicile)



LES PERSPECTIVES 2024

Projet régional TETRAE (Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) « Défibio »

Les objectifs :

- Insérer plus de protéines végétales dans les menus avec la mise en place d'un menu végétarien par semaine (*Programme So Veggie + Formation spécifique « cuisine végétarienne »*) et augmenter la fréquence de légumineuses dans les menus avec la création de dessert à base de légumineuses
- Utiliser des protéines animales de meilleure qualité
- Sensibiliser le consommateur à travers des animations

Ce sont 50% de produits durables dont 25% de produits issus de l'agriculture biologique avec une montée en puissance en 2023 dans le cadre de la loi Egalim. Les produits durables sont issus de l'agriculture labellisée : AOP, IGP, Label Rouge, MSC...

- Mise en place d'un nouvel outil de gestion de la production pour fiabiliser l'organisation
- Audit interne technique de l'équipement en lien avec la nouvelle Direction de l'établissement





58

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Le Centre Aquatique Intercommunal, géré par Prestalis, offre une multitude de services, incluant l'accueil de divers groupes, la surveillance des activités scolaires, l'organisation de loisirs aquatiques, la gestion de l'espace bien-être, ainsi que la supervision technique, financière et administrative. Il prend en charge l'entretien des locaux et équipements, garantit le contrôle d'hygiène, anime et communique avec le public, gère le recrutement et la formation du personnel, et perçoit les droits d'entrée des usagers.

A RETENIR

COÛT GLOBAL DU PROJET

- 12 173 042 € HT dont 10 334 975 € HT de travaux
- **Projet subventionné à hauteur de 7 804 341 € :**
 - 3 000 000 € de fonds de concours de la part des Communes de Castelsarrasin et Moissac
 - 985 392 € grâce au reversement d'une part des enveloppes allouées par le Département au 22 communes membres de la Communauté de Communes
 - 715 000 € État DETR tranche 1
 - 791 507 € État DETR tranche 2
 - 600 000 € Agence Nationale des Sports
 - 1 200 000 € Région Occitanie
 - 92 423 € Région Occitanie (aide au développement des chaufferies biomasses énergie)
 - 420 019 € Département – Enveloppe Communauté des Communes 2020-2026

Reste à charge pour la Communauté de Communes de 4 368 701 €

conflu'O
centre
aquatique



RÉTROSPECTIVE 2023

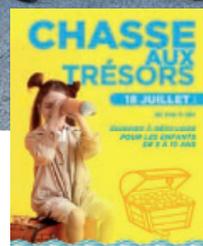
- Livraison de l'équipement le 21 mars 2023
- Inauguration du centre aquatique le 8 avril 2023
- Equipe composée d'un directeur, d'un responsable clientèle, d'un conseiller clientèle, de 3 agents d'entretien, d'un coordinateur multi activités, de 2 coachs éducateurs sportifs et de 2 surveillants sauveteurs
- Des animations pour tous les goûts :
 - Matinale des p'tits bouts
 - Stage vacances de pâques
 - Stage de natation enfant
 - Fête des parents
 - Prévention noyade
 - Ninja warrior
 - Olympiade
 - Chasse aux trésors
 - Soirée bien être
 - Marché de Noël de CONFLU'O....
- COTECH trimestriel réunissant la Communauté de Communes et la direction de Conflu'O, afin d'avoir un suivi optimisé du contrat de délégation
- Ouverture gratuite du centre 1 jour pendant la canicule (alerte rouge canicule)
- Suivi détaillé des travaux dans le cadre de la période de GPA (garantie de parfait achèvement)



CHIFFRES CLÉS D'AVRIL À DÉCEMBRE : 53 441 VISITEURS SUR 9 MOIS

- 26 018 baigneurs
- 3 272 activités
- 5 338 balnéo
- 9 788 abonnements
- 4 927 scolaires primaires
- 2 984 scolaires secondaires
- 1 114 autres (centres de loisirs...)

59



LES PERSPECTIVES 2024

- Notre centre aquatique Conflu'O fête ses un an en avril 2024
- De nouvelles animations à venir

L'aérodrome de Moissac-Castelsarrasin est un petit aéroport dédié à l'aviation légère et de loisirs, offrant aux pilotes et aux amateurs d'aviation un lieu propice à la découverte et à la pratique de leur passion. La communauté de communes Terres des Confluences confie une mission d'assistance à l'exploitation de l'aérodrome de Castelsarrasin-Moissac au comité de gestion. Le comité de gestion permet de mettre au service de l'aérodrome les connaissances techniques et administratives nécessaires au fonctionnement de l'équipement.

RÉTROSPECTIVE 2023

Formation

Un cours de formation, pour habiliter des personnels à accéder aux pistes, a été élaboré au cours de l'hiver et validé par la DSAC en février 2023. La CCTC a acheté une radio portable fréquence aviation portable nécessaire pour circuler sur les pistes. Cette formation de 3h a été dispensée pour la première fois à l'aérodrome le 22 mai 2023 à 4 agents de la CCTC.

Travaux

- Désherbage des fissures de la piste en dur
- Suppression d'obstacles
- Remise aux normes du marquage de la piste en dur, pour un montant de 40 000 € TTC
- Entretien de l'installation de distribution de carburant aviation 100 LL
- Contrôle du coefficient de glissement de la piste revêtue
- Peinture des aides visuelles
- Réparation des trous et roulage de la piste en herbe
- Entretien et réparation des portes de hangar
- Mise en place d'une pompe à chaleur dans le local transmission
- Réparation d'un tronçon d'eau sanitaire
- Changement d'un sanitaire dans le bâtiment de l'aéroclub





Prérogatives et responsabilités de Terres des Confluences :

- Programmation et réalisation d'infrastructures et d'équipements
- Relations avec les autorités de l'Aviation Civile, les pouvoirs publics et les autres usagers de l'aérodrome
- Gestion des abris d'appareils (autorisation – redevance d'occupation du domaine public)
- Fourniture et le suivi de l'information aéronautique : validation des demandes de publication d'informations aéronautiques (NOTAM, AIP, etc.)



Le Comité de Gestion est chargé d'assurer les tâches d'exploitation :

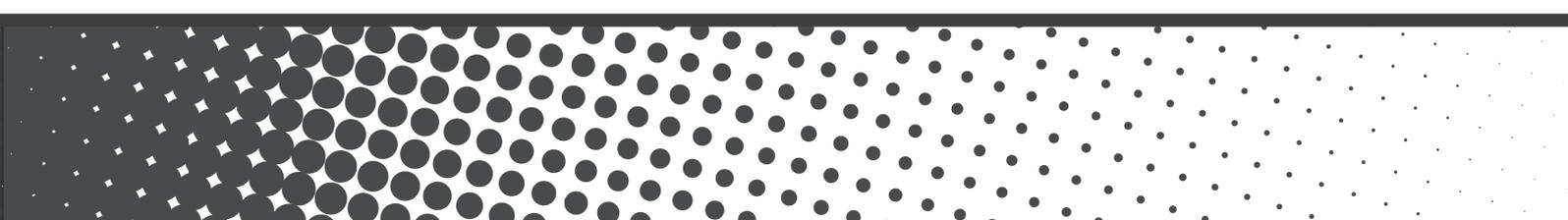
- Information auprès de l'intercommunalité et des autorités aéronautiques compétentes de toutes modifications pouvant entraîner la mise hors service de tout ou partie du balisage et, d'une manière générale, toute information pouvant affecter la sécurité des opérations aériennes
- Communication de tout incident, ou accident relevé sur l'aérodrome
- Accompagnement auprès de l'intercommunalité dans le cadre du suivi et de la fourniture de l'information aéronautique
- Avitaillement en carburant dans le plus grand respect des normes de sécurité
- Accompagnement auprès de l'intercommunalité sur le suivi des aéronefs basés (recensement et avis techniques sur les demandes de stationnement)
- Organisation et bon déroulement de l'inspection de l'aire de mouvement, du balisage, des clôtures et signalétiques suivant la procédure en vigueur affichée
- Entretien régulier de la piste en herbe, des bandes de piste et les zones annexes afin de maintenir en permanence le site dans de bonnes conditions de vol pour les usagers

Au cours de l'année civile 2023, le Comité de Gestion a perçu de la CCTC un total de 10 000 €.



LES PERSPECTIVES 2024

- Une synthèse des règles sera bientôt élaborée dès que le protocole Planeurs aura été signé
- La convention venue à échéance le 31/12/2023 doit être reconduite
- Divers travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments (création de sanitaire pour le public, réfection du hangar 4 partie aéromodélisme, réfection du dernier tronçon de la distribution d'eau et travaux de peinture hangar 3)
- Achat d'un giro-tondeur





La gestion des déchetteries est exercée pour l'ensemble des 22 communes du territoire intercommunal. Il existe trois déchetteries, chacune étant gérée de manière différente. La déchetterie de La Biarne à Saint Nicolas de la Grave est gérée en régie par la Communauté de Communes. Cela signifie que la gestion de cette déchetterie est assurée directement par les services de la Communauté de Communes. Les deux autres déchetteries à savoir celles situées à Castelsarrasin et la seconde à Moissac, sont gérées par Emmaüs 82. La gestion de ces déchetteries est régie par une convention entre la Communauté de Communes et Emmaüs. Cette collaboration permet le renforcement des actions concrètes pour le tri et la valorisation des déchets.

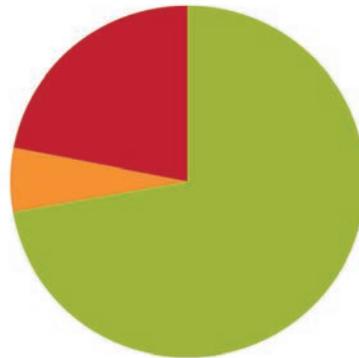
A RETENIR

Coût total du projet 717 290 € HT.

Projet subventionné à hauteur de :

303 455,45 €Reste à charge pour la Communauté de commune : **413 834, 55 €**

Le plan de financement sur 2 ans comprend une première tranche de répartition pour l'année 2021 d'un montant de 139 555 € HT, suivie d'une deuxième tranche pour l'année 2022 d'un montant de 577 735€ HT.

**219 277,45 €** de l'Etat**17 614 €** de la Région Occitanie.**66 564 €** du Département Tarn-et-Garonne

Depuis septembre 2022, la Collectivité a lancé la réhabilitation et la mise aux normes de ces trois déchetteries afin de répondre au mieux aux règles de fonctionnement et de sécurité.

Les trois sites ont été réhabilités :

- Mise aux normes des accès aux quais de déchargement
- Mise aux normes de l'éclairage des sites
- Mise aux normes du stockage des produits DMS
- Augmentation des flux des déchetteries de Castelsarrasin et Saint-Nicolas-de-la-Grave
- Création d'une zone vie dans les déchetteries de Castelsarrasin et Moissac
- Mise en place d'un contrôle d'accès et de la vidéo surveillance
- Reprise des emplacements de stockage de bennes et de la voirie

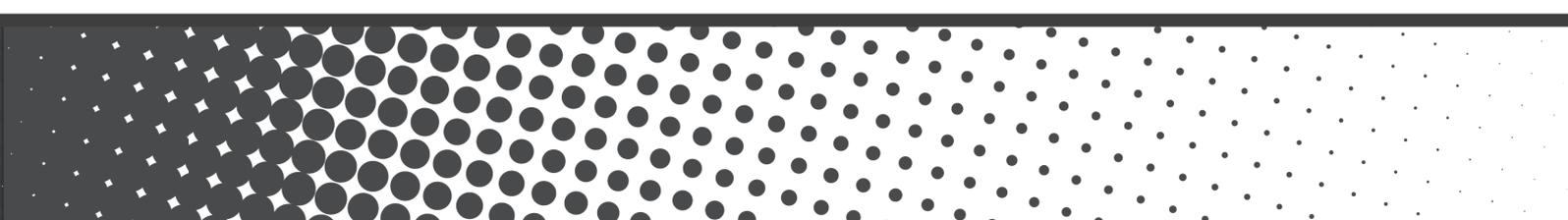


INAUGURATION LE 27 OCTOBRE 2023



LES PERSPECTIVES 2024

- Déchetteries : Suivi de la Garantie de Parfait Achèvement
- Mise en place de barrières d'accès automatisées
- Optimisation des flux collectés et adhésion à de nouvelles filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DES CONFLUENCES

636 rue des Confluences CS 50046 82102

CASTELSARRASIN Cedex

www.terresdesconfluences.fr

Tél. : 05 63 95 56 00

Fax : 05 63 95 56 01

Rapport d'activités 2023 - Directeur de publication Dominique Briois -
Rédaction : service affaires générales et service communication - Création :
service communication - Crédits photos : Terres des Confluences, Mairie de
Castelsarrasin, Mairie de Moissac, Office de Tourisme Moissac - Terres des
Confluences, Toni MyWave, Aatiko Conseils, Artisans Conseils, Freepik, Adobe
Stock, X, ... Date de publication à parution